à celui qui porte le nom de *Martin*, & communement appellé *Vernis de copal.* Ses qualités doivent être une grande dureté, une parfaite tranſparence, de ne point altérer les couleurs de peintures qu'il recouvre, de prendre un très-beau poli, & de ne point s'écailler. Le vernis auquel on adjugera le prix, doit être meilleur que tous ceux qu'on ait vus juſqu'ici. Chaque concurrent, en produiſant ſon vernis, doit auſſi préſenter un panneau de bois de la largeur convenable pour une portiere de caroſſe, qui ſoit bien peint ſur un fond blanc, bleu, verd, rouge ou aurore, & recouvert de ce vernis bien aſſuré & bien poli, de maniere qu'il ſoit à l'épreuve du chaud, du froid & de l'humidité. 10°. 30 ℔ ſterl. pour 100 liv. au moins *de verd de gris*, fait en Angleterre ou dans la Province de Galles. 11°. Une pareille ſomme pour 15 liv. du meilleur *Zafre* (*a*) & du meilleur *émail* fait avec le Cobalt (*b*) d'Angleterre. 12°. La même ſomme pour purifier & nettoyer les *cornalines* & les *onyx* qui auroient quelque nuage. L'échantillon doit être deux pierres qui ayent au moins un demi-pouce de diamétre. Les pierres ne doivent point être altérées, & celles à qui on adjugera le prix, appartiendront à la Société 13°. 50 ℔ ſterl. pour la découverte d'une matiere à bon marché & de durée, pour marquer les moutons. Il faut que cette matiere puiſſe réſiſter aux injures de l'air, & qu'elle n'endommage point la laine, comme le fait la poix, le goudron, &c.

(*a*) *Zafre*, minéral qui ſe trouve aux Indes Orientales.

(*b*) *Cobalt*, eſpéce de minéral.

Du Havre de Grace, le 29 Mars 1763.

Le Capitaine John Derverſon, venant de Corke, eſt entré, ce matin, dans notre port: ſon Brigantin eſt chargé de 550 barils de bœuf, de 24 ancres (*c*) de lard, de 25 frequins (*d*) de ſuif, de 4 bariques de ſaumure. Le Cap. Duval, montant le Brigantin *le Triton*, qui étoit entré ici le 18, venant de Bordeaux avec un chargement de vin pour le Havre & Rouen, eſt ſorti ce matin pour cette derniere Ville. On a lancé à l'eau, aujourd'hui, les navires *le Double-Louis*, de 240 tonneaux, Cap. Bechet, & *le Saint-Joſeph* de 150 ton. Cap. Hauguel.

(*c*) *Ancre*, eſpéce de futaille.
(*d*) *Frequin*, autre eſpéce de futaille.

Du même Port, le 30 Mars 1763.

La Demoiſelle Anne, de Hambourg, Cap. David Jacobs, qui étoit entrée ici le 26, pour mettre à terre une partie de ſon chargement, eſt partie hier pour Rouen. *Les Bons Amis*, Brigantin Anglois, Cap. George Service, venant de Glaſcow, eſt entré ici cette nuit; il eſt chargé de 155 boucauds de tabac pour la Manufacture de Paris. On déſarme entiérement les 6 chaloupes canonieres qui furent conſtruites en 1759 pour la défenſe de cette ville.

Du même Port, le premier Avril 1763.

Le Brigantin Anglois *le Beddfort*, Cap. Jacques Ellis, venant de Corke, eſt entré ici hier; il eſt chargé de 756 barils de bœuf, de 12 barils, 15 demi-barils, 125 frequins, 20 demi-frequins de beurre. *Le Courſier*, Cap. Cooke, & *la Charlotte*, Cap. Bethel, ſont ſortis aujourd'hui; ils vont à Chicheſter.

Du même Port, le 2 Avril 1763.

Le Brigantin *la Boulonnoiſe*, Cap. l'Epiney Lanycet, allant à Terre-Neuve; le Bateau *la Sainte-Roſe*, Cap. Prouveur, allant à Bordeaux, & de-là à Cayenne; le Navire Hollandois *la Marie*, Cap. Prince, allant à Amſterdam; le Senau Eſpagnol *la Marguerite*, Cap. François Abrure, allant à Londres; le Bateau Anglois *l'Unité*, Cap. Wrigt, allant à Emswort, ſont ſortis de ce port aujourd'hui: il en eſt encore ſorti le Smac Hollandois *le Paſſe-Tems*, Cap. Clas-Vos, arrivé le 26 de Bordeaux, allant à Rouen. *La Petite Famille*, Cap. Jean Ruſbridge, chargée de 232 ſacs de farine, venant de Chicheſter, eſt entrée hier; *la Nimphe*, Cap. Thomas Schepeard, chargé de 190 ſacs de farine, venant du même port, eſt entrée ce matin.

De S. Valery, le 1 Avril 1763.

Il eſt entré dans le port de cette ville, *la bonne Intention*, Cap. Heſſels, venant de Rotterdam, chargée de ſucre & de fromage. *La Jeanne-Marie*, Cap. Picters, chargée, *idem*, venant du même port. *L'Amour*, Cap. Prins, du même port, chargé de graine de lin. *Le Pont-neuf*, Cap. Philippe, venant de Neuchâtel, chargé de charbon de terre. *Le Roi David*, Cap. le Vaſſeur, venant *de la Rochelle*, chargé d'eau-de-vie & de ſucre. *Le S. Jean-Baptiſte*, Cap. Hurtel, venant du même lieu & avec même cargaiſon.

ces de petites étoffes; 10 quint. de fer fondu; 13 d'airain; 500 quarts de farine de from. *Pour le Portugal*, 700 bayettes; 90 quint. de plomb pour la chaſſe; 300 groſſes de jarretieres; 10 douz. de bas. *Pour Liſbonne*, 200 bayettes; 70 ℔ d'indigo des Iſles Britanniques. *Pour l'Allemagne*, 36 quint. de ſucre rafiné; 500 piéces de petites étoffes. *Pour la Flandre*, 20 quint. de fer fondu; 2 d'airain; 8000 pains de graine de lin; 600 piéces de petites étoffes; 40 de bayette. *Pour Calais*, 5000 onces d'or en eſpéces; 20000 d°. d'argent. *Pour la Hollande*, 4 quint. de fer fondu; 2 d'airain. *Pour Dunkerque*, 8 quint. de bois de teinture; 40 de bois de nicaragua; 120 de ſucre rafiné; 80 d'étain; 264 de plomb; 13 d'alun; 200 piéces de bayette; 200 de petites étoffes; 2 quint. de fer fondu; 2 d'airain. *Pour les Indes Occid.* 120 piéces de toile; 2733 aunes de toile à voile; 18 quint. de plomb pour la chaſſe; 400 galons d'eau-de-vie de grains; 4500 ℔ de poudre à canon; 200 quint. de fer fondu; 1900 quarts de farine de froment; 700 quarts de pois. *Pour la Jamaïque*, 720 ℔ de chandelles de ſuif; 20 quint. de fer fondu; 222 ℔ de cuir tanné; 283 piéces de toile. *Pour Quebec*, 54 piéces de toile; 82 quint. de verrerie; 180 piéces de drap court; 7 muids de bierre; 3 barils de bierre; 60 quint. de fer fondu. *Pour la Nouv. Yorc*, 12 quint. de plomb; 20 piéces de bayette; 40 de petites étoffes; 100 verges de flanelle; 20 piéces de toile; 5 quint. de plomb; 80 ℔ de ſoie à coudre. *Pour la Virginie*, 2 milliers de poudre à canon; 230 quint. de fer fondu; 40 d'acier; 70 de cuivre & d'airain; 80 d'étain fin; 95 de menues merceries; 50 de drogues médicinales; 544 ℔ de cuir tanné. *Pour Philadelphie*, 400 ℔ d'étoffes de ſoie; 400 ℔ de ſoie à coudre; 460 de ſoie mêlée; 340 piéces de toile; 20 quint. de fer fondu; 10 d'airain; 10 d'étain fin; 30 de menues merceries; 1200 piéces de petites étoffes; 100 ſerges; 3 quint. de cartes à jouer; 1 millier de douzaines de bas; 40 douz. de chapeaux; 10 douz. de poires à poudre. *Pour Dublin*, 25 tonnes de bierre; 400 quintaux de houblon; 3 milliers de piéces de verroterie.

Exportation avec certificat. Du 30 *Mars* 1763.

Pour la Méditerranée, 5 quintaux de toile. *Pour l'Eſpagne*, 31 quint. de cacao. *Pour Hambourg*, 436 quint. de caffé. *Pour Brême*, 46 quint. de caffé. *Pour le Sond*, 542 ℔ d'indigo de priſe. *Pour la Hollande*, 875 quint. de ſalpêtre. *Pour Dunkerque*, 247 peaux de loutre; 49 peaux de renard; 35 d'ours; 10 de loup; 5 quint. de métal préparé; 1136 ℔ de capillaire (*adianthum nigrum*); 128 ℔ de blanc de baleine; 6354 ℔ de piment. *Pour les Indes Occid.* 412 galons de rum; 802 piéces de toile de coton peinte; 213 quint. de toile d'aunage; 107 piéces de toile; 150 verges de linge ouvré & damaſſé; 70 ℔ de thé; 141 ℔ de ruban de fil; 79 piéces de batiſte; 150 ℔ d'épices; 5 quint. de métal préparé; 50 ℔ de vermillon; 21 piéces de taffetas; 18 bandanno; 8 romals; 25 piéces de toile étrangere; 80 galons de vin; 108 d'huile. *Pour la Jamaïque*, 40 quint. de toile d'Allemagne. *Pour la Virginie*, 58 quint. de toile; 1753 piéces de china; 429 ℔ de poivre. *Pour Quebec*, 12 piéces de toile de coton peinte; 1154 ℔ de poivre; 99 verges de toile ouvrée; 144 ℔ de vermillon; 156 ℔ d'émaux. *Pour la côte d'Afrique*, 150 romals; 3600 Arrango; 61 piéces de toile de coton peinte. *Pour Dublin*, 3420 ℔ de thé. *Pour Briſtol*, 1204 piéces de toile de coton peinte.

Importation. Du 30 *Mars* 1763.

Du Levant, 6 milliers de ſoie écrue. *De la Méditerranée*, 2165 ℔ de ſoie écrue; 6530 ℔ de ſoie torſe; 488 ℔ d'étoffes de ſoie; 28 milliers de coton. *De Bilbao*, 117 ſacs de laine. *De Liſbonne*, 1 ton. de vin; 700 ℔ d'ypecacuanha; 12 tonnes de bois de Bréſil. *De Porto*, 34 tonneaux & demi de vin. *D'Altena*, 400 ℔ de ſoie écrue. *De Dantcick*, 28 quint. de canevas, *De Hambourg*; 7 quint. de cuivre; 82 quint. de toile; 1618 verges de linge ouvré & damaſſé. 1062 ℔ d'émaux. *De Gerneſey*, 12 ton. & demi de vin. *De Hollande*, 400 quarts d'avoine; 6 douzaines de rouets à filer. *De S. Chriſtophle*, 934 quint. de ſucre; 320 de caffé. *De la Martinique*, 746 quint. de ſucre; 1512 de caffé; 10 de cacao. *De la Grenade*, 500 quint. de ſucre; 40 de caffé. *De la Jamaïque*, 390 quint. de ſucre; 2000 ℔ de piment; 11 tonnes de bois de teinture; 13 de bois de campêche; 386 planches de bois de canelle 220 ℔ de coton. *De la Nouv. Angleterre*, 8 quint. de nageoires de baleine; 4 to[nneaux] d'huile; 2 quint. de cire animale; 100

du même mois, a coulé bas dans ſon paſſage de Galloway à Youghill; on ajoute que tout l'équipage a péri.

On propoſa hier dans l'Aſſemblée tenue à Guildhall, de prohiber l'importation de l'avoine dans ce port; mais on n'a rien décidé ſur cette propoſition. Le même objet ſera remis en délibération la ſemaine prochaine.

De Marſeille, le 18 Avril 1763.

Le 3 Janvier, eſt ſorti le Brigantin *la Genevieve*, Cap. Joſeph Fornicé, de la Ciotat, allant à Acre, chargé de 17 ballots de draps *londrins ſeconds* (*a*), fabriqués en France; de 79 ſacs de caffé, des Colonies, faiſant 9955 ℔; de 10 barils de ſucre, des Colonies, peſant 10223 ℔; de 9 barils d'indigo, des Colonies Françoiſes, peſant 2495 ℔; d'une caiſſe de ſatin; de 73 ballons de papier, de France; de 4 barils de ſucre en pain, de France, peſant 1891 ℔; d'un baril de cloux, de France; de 535 barils de fer, de Suede; d'une caiſſe de bougie, de France, peſant 30 ℔; d'un ſac de poivre, étranger, peſant 80 ℔; d'un barril de ſerrures; de 8 piéces de cordages; de 2 barils d'amandes, peſant 665 ℔; de 135 ſacs de grenaille, de France. Le même jour, eſt ſortie la Pinque *le S. Eſprit*, Cap. Jacques-François Reinaud, allant à Alexandrette, chargée de 24 ballots de londres larges (*b*); de 28 d°. de londrins ſeconds, fabriqués en France; de 26 ſacs de caffé, des Colonies, peſant 4227 ℔; de 27 ballons de papier; de 5 caiſſes de liqueurs; de 2 d°. de corail; d'une d°. d'aiguilles à coudre; d'un tonneau de couteaux; de 21 barils d'amandes, peſant 220 quintaux, de France. Le 4 du même mois, eſt ſortie la Polacre *l'Aurore*, Cap. Louis André, allant à Alexandrette, chargée de 27 barils d'indigo, des Colonies Françoiſes, peſant 9456 ℔; de 3 d°. de grabeau d'indigo, des Colonies, peſant 927 ℔; de 5 d°. de ſucre en pain, de France, peſant 1454 ℔; de 50 ballons & 4 caiſſes de papier; d'onze caiſſes de bonnets, de France; de 2 barils de rocou, des Colonies, peſant 770 ℔; de 47 ballots de londrins ſeconds, de France; de 3 barils de cochenille étrangere, peſant 707 ℔; de 15 caiſſes de clinquaillerie, de France; de 4 d°. de liqueurs, de France. Le 5 du même mois, eſt ſortie la Polacre *S. Jean-Baptiſte*, Cap. Jacques Martin, allant à Alexandrette, chargée de 81 ballots de londrins ſeconds, de France; de 16 barils d'indigo, des Colonies Françoiſes, peſant 6680 ℔; de 5 d°. de grabeau d'indigo; de 41 d°. de ſucre en poudre, peſant 16250 ℔; de 2 d°. de rocou, peſant 471 ℔, des Colonies; de 168 ballons, 19 caiſſes de papier, de France; de 4 caiſſes d'eſtampes; d'une d'aiguilles; de 14 de bonnets, de France; de 3 caiſſes de cochenille étrangere, peſant 564 ℔; de 7 caiſſes de liqueurs, & de 4 barils de pierres à fuſils, de France. Le 8 du même mois, eſt ſortie la Pinque *Sainte-Claire*, Cap. Pierre Fort, allant à Smirne, chargée de 4 ballots de londrins ſeconds; de 5 caiſſes de fayance, d'une de fromage, de 3 de proviſion de maiſon, d'une de 12 carottes de tabac; de deux barils d'huile d'olive, de France, & de 7 ſacs de caffé, des Colonies, peſant 1000 ℔.

(*a*) *Londrins*: draps de laine qui ſe fabriquent en France, particuliérement en Languedoc & en Provence, & dont la deſtination eſt pour les Echelles du Levant. Il y a des londrins premiers & des londrins ſeconds. Les londrins premiers doivent être fabriqués avec de la laine d'une qualité ſupérieure à celle des londrins ſeconds.

(*b*) *Londres larges*: draps de laine diſtingués en londres larges & en londres. Les premiers doivent avoir, au retour du foulon, une aune un quart de large entre les liſieres, & les ſeconds, une aune & un ſixiéme.

PRIX des Aſſurances à Amſterdam, le 18 Avril 1763.

Pour l'Archipel & la Syrie, 2 ½ à 3 p °/°, allant, *idem*, venant; pour Veniſe, 2 ½ à 3 allant, 2 à 3 venant; pour la Sicile, Naples & Livourne, 2 ½ allant, 2 venant; Gênes & Marſeille, 2 allant, *id.* venant; pour Barcelonne, Alicante & Malaga, 1 ¾ allant, *id.* venant; Cadix, S. Lucar & Seville, 1 ½ à 1 ¾ allant, *id.* venant; Pour Liſbonne, S. Ubes, Porto, 1 ½ allant, *id.* venant; pour le Golfe de Biſcaye, 1 ¼ allant, *id.* venant; pour Morlaix, S. Malo, Rouen, 1 allant, 1 à 1 ¼ venant; pour Londres, Yarmouth, Hull, 1 à 1 ¾ allant, *id.* venant; pour Corck, Dublin & Lymmerick, 1 ½ allant, *id.* venant; pour Archangel, 1 ½ allant, 1 ¾ à 2 venant; pour Drontheim & Bergen, 1 ¼ allant, *id.* venant; pour Stockholm, 1 ½ allant, *id.* venant; pour Copenhague, le Sund & la Mer Baltique, 1 allant, *id.* venant; pour Revel & Riga, 1 ¼ allant, *id.* venant; pour S. Peterſbourg, 1 ½ allant, 1 ¾ à 2 venant; pour Koniſgberg, Dantzik, 1 ¼ allant, *id.* venant; pour Hambourg & Bremen,

Societé établie à Londres pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce, qui, comme on a pu l'obſerver, ne perd point de vue ces principes ſi féconds, a grand ſoin d'en recommander & d'en exiger même la pratique dans les objets des prix qu'elle propoſe. Il n'y a que les perſonnes accoutumées à combiner & à ſaiſir les rapports des choſes, qui ſentent toute l'étendue du ſervice que rend à ſa patrie, un homme qui l'a enrichie d'une machine qui produit ſon effet dans le moindre eſpace de tems, & avec la moindre quantité de forces poſſibles.

Exportation avec cerificat, le 20 Avril 1763.

Pour l'Inde, par Tho. Bagshaw & fils, 113 galons de rum; Henri Smith, 120 galons de vin (*a*). *Pour la Côte d'Afrique*, 500 romals, 100 bandanno. *Pour la Méditerranée*, 190 quintaux de ſucre de priſe, 1450 peaux de racoon, 34 d'ours, 1 de renard, 5 de caſtor, & 1018 quintaux de ſucre. *Pour l'Eſpagne*, 83 quintaux de cacao en féves. *Pour Liverpool*, 54 piéces de mouchoirs de ſoie. *Pour l'Irlande*, 634 ℔ de poivre. *Pour l'Allemagne*, 7546 ℔ de tabac en billes, 457 ℔ d'indigo. *Pour Hambourg*, 923 quintaux de caffé. *Pour le Sund*, 12400 ℔ de tabac à fumer, 2201 ℔ de piment, 1100 peaux de racoon, 418 peaux d'ours, 120 de loup, 32 de loutre, 34 de renard, 51660 ℔ de tabac, 227 ℔ d'indigo de priſe. *Pour les Indes Occidentales*, 157 quintaux de toile d'aunage, 91 piéces de toile de coton peinte, 8 d°. de batiſte, 8 bandanno, 24 romals, 4 piéces de taffetas, 2 d°. de linon, 4 quintaux de cannevas, 40 verges de linge ouvré & damaſſé. *Pour la Jamaïque*, 12 quintaux de toile d'aunage. *Pour Terre-Neuve*, 658 ℔ de thé. *Pour la Nouvelle-Yorc*, 3404 ℔ de thé. *Pour la Nouvelle-Ecoſſe*, 242 verges de linge ouvré & damaſſé, 2 quintaux & 6 piéces de toile. *Pour Quebec*, 352 ℔ de thé. *Pour la Virginie*, 334 ℔ de thé. *Pour Maryland*, 437 ℔ de poivre.

(*a*) *Nota.* Tout le monde ſait qu'il ne ſe fait point de vin en Angleterre : cependant cette Nation trouve le ſecret d'en exporter conſidérablement, ainſi que pluſieurs autres marchandiſes qui ne ſe trouvent point originairement chez elle.

Exportation ſimple, du même jour.

Pour l'Inde, 404 verges de toile angloiſe, 1008 piéces de verroterie, & 35 quintaux de verrerie. *Pour la Méditerranée*, 2000 piéces de petites étoffes, 30 piéces de bayette, 5 milliers de ſoie mêlée, & 95 quintaux de cuir préparé. *Pour Gibraltar*, 12 ℔ d'étoffes de ſoie, 180 ℔ de cuir tanné, 10 quintaux de fer fondu, 150 peaux de mouton, 5 quint. de plomb à tirer, 25 quint. de verrerie. *Pour l'Eſpagne*, 1050 piéces de petites étoffes, 200 d°. de bayette, 1000 verges de flanelle, 132 quintaux de plomb, 40 d°. de fer fondu. *Pour le Portugal*, 240 quintaux de fer fondu. *Pour Liſbonne*, 300 piéces de bayette, 300 d'étoffes. *Pour Dunkerque*, 60 quintaux de ſucre rafiné, 21 d°. de couperoſe, 443 verges de flanelle, 13 piéces de petites étoffes. *Pour la Hollande*, 412 ℔ de ſoie mêlée, 40 milliers peſant de canons de fer, 1254 ℔ de cochenille, 942 onces d'or de billon, 600 piéces de petites étoffes. *Pour le Sund*, 100 quintaux de ſucre rafiné, 200 piéces de verroterie, 144 quintaux de plomb, 15 de litharge de plomb, 326 piéces de petites étoffes, 156 de bayette, 7 mille verges de flanelle. *Pour l'Allemagne*, 14 quintaux de gomme ſandaraque, 160 d°. de ſucre rafiné, 6 d°. de fer fondu, 3 d°. d'airain. *Pour les Indes Occidentales*, 900 piéces de toile angloiſe, 10 chaldrons de meules de moulin, 2 quintaux d'amidon, 20 d°. de fer fondu, 6000 aunes de toile de coton, 300 piéces de verroterie. *Pour la Jamaïque*, 70 quint. de fer fondu, 15 d°. de menue mercerie, 2 milliers de poudre à canon, 1 millier de piéces de verrerie. *Pour la Caroline*, 20 quintaux de fer fondu, 20 d°. d'airain. *Pour Quebec*, 1715 verges de papier peint, 309 aunes de toile à voile. *Pour Terre-Neuve*, 60 quintaux de fer fondu, 36 de plomb, 120 ℔ d'étoffes de ſoie, 40 d°. de ſoie à coudre, 290 d°. de ſoie mêlée, 130 piéces de toile, 120 de bayette, 20 quintaux de menue mercerie, 40 d°. de cuivre, 9 d°. de ſucre rafiné, 5 d°. d'étain fin.

Importation du même jour.

De la Méditerranée, 100 pieds cubes de marbre, 100 quintaux de ſouffre. *D'Alicante*, 12 tonnes de ſonde. *De Seville*, 203 milliers d'oranges & de limons. *De Porto*, 8 tonneaux de vin. *De Bilbao*, 223 ſacs de laine. *De Liſbonne*, 3 tonneaux de vin, 58 milliers d'oranges & de limons, 2690 quarts d'avoine, 1333 douzaines de chapeaux de paille. *De Dublin*, 277 douzaines de peaux de veau. *De Dunkerque*,

que & de la Jamaïque, a fait naufrage ſur les roches de la Pointe de Linas. Le Médecin & ſept de l'équipage ont péri, mais le Capitaine & le reſte de l'équipage ſe ſont ſauvés. On n'a ſauvé que quelques balles de coton.

Le Breton de Shields pour Londres, s'eſt briſé à Winterton près Yarmouth, tout l'équipage, à la reſerve de deux perſonnes, a péri.

DE LONDRES, *le* 13 *Décembre* 1763.

Annonces & Avis divers.

Un Allemand ſe diſpoſe à établir ici une Manufacture, pour faire des piéces de cheminée de marbre factice ou de pâte de marbre, ce qui ſe fait en réduiſant du marbre en poudre, qu'on incorpore avec d'autres ſubſtances, & jettant la compoſition dans un moule creux, il en ſort une piéce en relief de la plus grande beauté, & qui a le plus beau poli. Cette opération ſe fait ſi promptement, qu'on pourroit par cette méthode, mouler pluſieurs centaines de piéces avant qu'un Sculpreur en ait ſeulement taillé une.

On vient d'apprendre que le Roi d'Eſpagne a rendu une Ordonnance, qui défend qu'on employe des draps de fabrique étrangère, pour l'habillement de ſes troupes. Si cette Ordonnance eſt vraie, elle portera un coup mortel à notre Commerce avec l'Eſpagne. Il n'y a pas longtems qu'on mit à Madrid une perſonne en priſon, pour avoir publié un Ecrit intitulé : *Les Avantages réſultans pour l'Eſpagne de ſon Commerce avec la Grande-Bretagne.*

Prix des grains, de la paille & du foin aux Marchés de Londres, le 13 *Décembre* 1763.

Froment, 25 à 32 ſ. Orge, 16 à 22. Seigle, 20. Avoine, 13 à 16. Drêche griſe, 28 à 31. Blanche, 29 à 34.

Pois 18 à 21, Chiches, 17 à 19. Féves, 16 à 21. Veſce, 28 à 34. Chenevis d'Yorck, 21, d'Occident, 24. le quarter.

Farine de fine fleur, 26 le ſac, deuxiéme ſorte 24, troiſiéme ſorte 22.

Navette, 20 ℔ 10 ſ. le laſt. Foin à Whitechapel, 46 à 64 ſ. à ſ. James, 42 à 64. Paille à Whitéchapel de 15 à 19 ſ. à S. James de 21 ſ, 6 d. à 22 ſ 6 d lacharge.

DE PARIS, *le* 22 *Décembre* 1763.

On déſireroit de trouver quelqu'un qui voulut ſe défaire, à un prix raiſonnable, des Gazettes du Commerce, *Paris* & *Province*, depuis le mois d'Avril 1763, époque de leur commencement, juſqu'à la fin de Novembre : il faudroit alors s'adreſſer à M. *Houſſet*, Négociant, rue de la Coſſonerie.

Ceci nous fournit l'occaſion d'avertir le Public, qu'il ſe trouve encore au Bureau général quelques exemplaires complets de la Gazette du Commerce, *Paris* & *Province*. Les Perſonnes qui voudront en faire l'acquiſition, les auront juſqu'au mois d'Avril 1764, au même prix pour lequel elles ont été données dans le courant de l'année 1763.

DE PARIS, *le* 24 *Décembre* 1763.

Le Parlement a enregiſtré, le 22 de ce mois, *la Déclaration du Roi, portant permiſſion de faire circuler les grains, farines & légumes dans toute l'étendue du Royaume, en exemption de tous droits, même ceux de péages*, donnée à Verſailles, le 25 Mai 1763.

» La Culture & le Commerce des denrées néceſſaires à la vie, dit Sa Majeſté, » ayant toujours été regardés comme l'objet le plus important pour le bien des » peuples, les Rois nos prédéceſſeurs » ont donné une attention particulière » aux moyens d'en procurer l'abondance, » en ménageant également les intérêts des » Cultivateurs & ceux des conſommateurs. » Ils ont regardés la liberté de la circulation dans l'intérieur, comme néceſſaire à maintenir ; mais les précautions » qu'ils ont cru devoir prendre pour empêcher les abus, ont ſouvent donné quelques atteintes à cette liberté. Animés du » même eſprit, & perſuadés que rien n'eſt » plus propre à arrêter les inconvéniens » du Monopole, qu'une concurrence libre & entière dans le Commerce des » denrées, nous avons cru devoir reſtraindre la rigueur des Réglemens précédemment rendus, pour encourager les Cultivateurs dans leurs travaux, & donner » à cette portion précieuſe de nos Sujets, » des marques particulières du ſoin que » nous prenons de ſes intérêts.

Voici les diſpoſitions de cette importante Déclaration.

1°. Sa Majeſté permet à tous ſes Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, même les Nobles & Privilégiés,

des formes, le goût des deſſeins & la perfection de l'enſemble, ne le cédent à aucun autre ouvrage de ce genre de quelque Nation que ce ſoit. L'Auteur Anglois n'en parle point dans ſes réflexions : il ne connoît vraiſemblablement pas notre Manufacture de porcelaine de Séve.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, & celui de la Cochenille.

Du 6 Avril 1763.

Or en eſpéces.....	4 ℔	1 ß	3 d.	ſterl.
D°. en barres.....	4	1	3	
Piéces de huit, appellées *grandes Pillares*.....	5	6		
D°. petites.....	5	6		
Grandes Mexiquaines...	5	6		
D°. petites.....	5	6		
Argent en barres.....	5	7	¼	
Cochenille, *la* ℔.....	21	ſchellings.		

Du Croiſic, le 6 Mai 1763.

Le ſieur Digard de Kerguette, qui, en 1755, a ſuccédé aux ſieurs Bouguer pere & fils, dans la place de Profeſſeur-Royal d'Hydrographie de l'Ecole de Marine du Croiſic, avertit ceux qui ſe deſtinent à entrer dans la Marine Marchande ou Militaire, qu'il enſeigne la navigation, tant ſelon les principes de ſes ſçavans Prédéceſſeurs, que ſuivant les nouvelles découvertes. Le même Profeſſeur prend des Penſionnaires.

De Paris, le 7 Mai 1763.

Le ſieur Moreau, Marchand, rue S. Martin, *à la Ville de Poitiers*, vis-à-vis la rue Monmorency, vend en gros toutes ſortes de marchandiſes dorées & argentées qu'il fait fabriquer. Il eſt en état d'en fournir tous les Négocians qui voudront bien s'adreſſer à lui. Nous ne donnons point l'état de ces différentes marchandiſes ; il ſuffit de dire qu'on trouve chez lui tout ce qu'on peut deſirer dans le genre de marchandiſes dorées & ciſelées.

Exportation avec certificat.

De Londres, le 21 *Avril* 1763.

Pour l'Inde, 942 galons de vin, 2103 ℔ de cinabre. *Pour Gibraltar*, 342 galons de vin. *Pour l'Allemagne*, 250 quintaux de ſucre. *Pour Hambourg*, 244 quintaux de caffé, 23 galons d'Arrack, 25905 ℔ de tabac, 6 quintaux de gingembre, 300 quintaux de ſucre, 130 peaux d'ours, 2400 de racoon, & 200 de muſquash. *Pour la Hollande*, 276 piéces de toile de coton peinte, 59 quintaux de toile à l'aune, 100 bandanno, 88 romals, 50 milliers de limons, 14 ℔ d'émaux. *Pour Peterſbourg*, 1249 ℔ d'indigo de priſe, 290 peaux d'ours. *Pour le Sund*, 108905 ℔ de tabac, 162 quintaux de riz, 1749 ℔ de piment, 2728 ℔ d'indigo de priſe, 700 ℔ de tabac à fumer, 32 galons de vin, 12 milliers d'oranges & de limons. *Pour les Indes Occidentales*, 312 piéces de toile de coton peinte, 115 quintaux de toile d'aunage, 36 piéces de toile, 666 verges de linge ouvré & damaſſé, 134 ℔ d'épices, 2729 galons de vin, 40 piéces de bandanno, 113 galons d huile, 19 piéces de linon, 3 de treillis, 2 piéces de taffetas, 72 romals, 4 niccances, 2 bejutapa, 65 piéces de ruban de fil, 495 ℔ d'étoffes de ſoie. *Pour la Jamaïque*, 44 galons d'Arrack. *Pour la Nouvelle-Yorck*, 951 ℔ de thé.

Exportation ſimple du même jour.

Pour l'Inde, 1548 aunes de toile à voile, 100 quintaux de verrerie. *Pour l'Afrique*, 120 piéces de toile, 3 quintaux de fer fondu, 1146 verges de toile de coton d'Angleterre. *Pour la Méditerranée*, 133 quintaux de cuir, 22 de fer blanc. *Pour l'Eſpagne*, 500 piéces de petites étoffes, 200 de bayettes, 10 quintaux de fer fondu, 12 quintaux de fer-blanc. *Pour Gibraltar*, 15 tonnes de bierre. *Pour le Portugal*, 120 quintaux de fer fondu. *Pour Liſbonne*, 74 ℔ de ſoie mêlée, 220 piéces de petites étoffes, 150 de bayettes, 120 de draps courts. *Pour Gernezey*, 13 piéces de bayettes, 20 quintaux de fer fondu. *Pour la Flandre*, 15 quintaux d'étain fin, 27 piéces de bayettes, 20 quintaux de fer fondu. *Pour Dunkerque*, 310 quintaux de ſucre rafiné, 27 d'alun, 3 de fer fondu, 1200 feuilles de cornes pour les lanternes. *Pour la Hollande*, 2390 piéces de verroterie, 10 quintaux de cuivre, 4 tonnes de fer moulé, 360 quintaux de ſucre rafiné, 1000 onces d'or, 30000 d'argent en eſpéces, 18 quintaux de cordage. *Pour Hambourg*, pour 100 ℔ ſterl. d'uſtenſiles de ménage, 315 quintaux de ſucre rafiné, 1083 piéces de petites étoffes, 27 ℔ de bas de ſoie, 1546 ℔ de ſoie préparée en toutes couleurs, 5 piéces de peluches en poil, 1000 verges de flanelle, 1 quintal de fer fondu, 1 d'airain, 12 de ſel d'epſom, 10 piéces de bayettes, 69 quintaux de couperoſe, 40 piéces de draps blancs, 5 quintaux de menue mercerie & de velours, 21 de cuirs, 120 ℔ d°. préparés. *Pour le Sund*, 50000 verges

dont 3 pour Batavia, 3 pour Surinam, & 1 pour la Côte de Guinée.

COURS DES CHANGES A AMSTERDAM, *le* 11 *Mai* 1763.

Londres, à 2 mois.....	34	2	à	1	
D°. à vue.....	34	4	à	3	1/2
Paris, à 2 mois.....	54	3/8	à		1/4
D°. à vue.....	55				
Hambourg, à 2 mois.....	32	3/8			
D°. à vue.....	32	13/16	à		3/4
Lisbonne.....	46	5/8			
Veniſe.....	91	1/8			
Livourne.....	89	7/8	à		3/4
Gênes.....	89		à	88	7/8
Cadix.....	95				
Madrid.....	91	3/4			
Breſlau.....	23	1/2	à		5/8
Vienne.....	36				
Agio de la Banque.....	1	1/2	à		5/8

De Londres, le 26 Avril 1763.

Exportation avec certificat.

Pour l'Inde: 670 galons de rum, 180 ℔ de ſafran, 20 galons d'huile; *pour la Méditerranée*, 25 quint. de cacao, 9515 ℔ de poivre; *pour l'Eſpagne*, 400 peaux d'Inde; *pour Gibraltar*, 24 quint. de toile d'Allem. *pour Liſbonne*, 26 quint. de toile d'Allem. 344 ℔ d'écaille de tortue; *pour l'Allemagne*, 116706 ℔ de tabac; *pour Hambourg*, 1249 ℔ d'indigo de priſe, 267 quint. de caffé, 21 de gingembre, 1190 quint. de ſucre, 65640 ℔ de tabac, 36 quint. de toile à l'aune; *pour Embden*, 451 quint. de riz; *pour la Flandre*, 1382 peaux de caſtor; *pour la Hollande*, 177 milliers de tabac, 160 niccances, 180 béjutapa, 216 ℔ de ſoie écrue, 308 peaux d'ours, 48 quint. de toile d'aunage; *pour Dunkerque*, 46010 ℔ de tabac, 3582 muſquash, 537 peaux de caſtor, 1247 ℔ de piment; *pour la Virginie*, 33 quint. de toile, 13 de cannevas, 44 verges de toile ouvrée, 6 piéces de linon, 3 de batiſte; *pour Maryland*, 400 ℔ de poivre, 3846 piéces de porcelaine; *pour l'Irlande*, 1081 galons de rum, 11 tonnes de fer, 21 quint. de ſucre, 20 tonnes de lin; *pour Liverpool*, 1008 ℔ d'émaux, 212 piéces de toile de coton peinte; *pour Cheſter*, 404 ℔ de ſoie torſe, 1347 ℔ de ſoie écrue.

Du 27 dudit.

Pour l'Inde, 296 colliers de corail. *Pour l'Eſpagne*, 42 quintaux de cacao. *Pour la Flandre*, 9113 ℔ de tabac en billes, 104 quintaux de ſucre. *Pour la Hollande*, 100 milliers de tabac, 344 ℔ de caſſe en báton, 45 quintaux de ſucre, 2434 ℔ de piment, 100 niccances, 100 neganapa. *Pour le Sund*, 56 quintaux de gingembre, 12887 ℔ de tabac, 11 quintaux de caffé, 330 ℔ de coton en laine. *Pour les Indes Occidentales*, 73 quintaux de toile d'aunage, 437 verges de toile ouvrée, 232 piéces de toile de coton peinte, 2 de linon, 3 de batiſte, 10 bandanno, 5 romals, 3 piéces de taffetas, 2 de mouchoirs, 31 ℔ d'épices, 140 ℔ d'émaux, 155 ℔ de thé, 877 galons de vin de priſe. *Pour la Nouvelle-Angleterre*, 18 quintaux de métal préparé, 15 quintaux de ſouffre, 40 de toile à l'aune, 3 de cannevas, 20 ℔ d'épices, 70 piéces de toile de Ruſſie, 3890 ℔ de thé. *Pour la Nouvelle-Yorck*, 426 ℔ de thé. *Pour Quebec*, 16 quintaux de toile à l'aune, 150 douzaines de mouchoirs de ſoie, 16 piéces de batiſte, 36 douzaines de boîtes à tabac. *Pour la Virginie*, 640 ℔ de thé, 336 ℔ de poivre. *Pour Maryland*, 1798 ℔ de thé, 108 galons de rum. *Pour la côte d'Afrique*, 200 gal de rum. *Pour Dublin*, 706 ℔ d'épices.

Exportation ſimple, du même jour.

Pour la Méditerranée, 80 quintaux de cuir tanné, 500 piéces de petites étoffes, 5 tonnes de bois de Campêche, 10 quintaux d'étain fin, 90 groſſes de pipes. *Pour l'Eſpagne*, 73 quintaux de fer fondu, 820 piéces de bayette, 2500 piéces de petites étoffes, 20 couvertures, 5 quintaux d'étain fin, 50 douzaines de bas, 10 quintaux de plomb, 2 de menue mercerie. *Pour le Portugal*, 660 piéces de bayette, 200 de petites étoffes, 20 douzaines de chapeaux, 20 quintaux de fer fondu, 50 de bois de Campêche. *Pour Bruges*, 200 quintaux de ſucre rafiné. *Pour la France*, 200 quarters de farine de froment. *Pour Dunkerque*, 15 canons de fer, 1805 ℔ de coton en laine, 1 quintal de *livres*. *Pour la Hollande*, 50 douzaines de bas, 500 quarts de froment, 60 quintaux de fer fondu. *Pour Hambourg*, 2 piéces de toile d'Angleterre, 5132 onces d'argent en eſpéces, 828 quintaux de ſucre rafiné, 280 de bois de teinture, 20 de bois de Campêche, 600 quarts de froment, 100 de farine de froment, 100 de farine d'orge. *Pour le Sund*, 80 quintaux de ſucre rafiné, 100 piéces de petites étoffes, 3 quintaux de fromage, 4 d'étain fin, 63 de fer-blanc, 18 quintaux de plomb, 90 de litarge, 1 d'étain fin, 18

blic eſt le premier objet qu'ils ſe propoſent dans leur entrepriſe.

De Londres, le 10 *Mai* 1763.

PRIX *propoſés par la Societé établie à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce.*

1°. 10 liv. ſterl. qui ſeront données, en Décembre 1764, à ceux qui auront enſemencé au moins deux acres de terre en panais pour la nourriture des beſtiaux ſeulement. Ceux qui aſpireront au prix, donneront un détail de la nature du terrein enſemencé, de la culture qu'ils auront donnée à ce terrein, de ce qu'il aura rapporté, & des effets que cette nourriture aura produits ſur le bétail a qui on en aura donné. Les *acceſſit* ſont, l'un de 8, & l'autre de 6 liv. ſterl. 2°. 5 liv. ſterl. pour une pareille quantité de terre enſemencée en perſil, pour la nourriture des bêtes à laine ſeulement; il y a 2 *acceſſit*, l'un de 4, & l'autre de 3 liv. ſterl. 3°. Comme la pimprenelle, dit la Societé, vient dans toutes ſortes de terreins, pouſſe toute l'année, & fait un aliment très-agréable au gros bétail & aux chevaux, elle propoſe un prix de 20 liv. ſterl. pour celui qui en aura élevé dans trois acres au moins de terre; les *acceſſit* ſeront de 15 & de 10 liv. ſterl. La Societé promet de diſtribuer la ſemence. 4°. 20 liv. ſterl. pour celui qui préſentera à la Societé, avant le 1 Novembre 1763, au moins 10 ſacs de graine de fourage, battue, vannée, bien purgée d'herbe, & qui ait reſté ſur pied juſqu'à parfaite maturité. La plante connue ſous le nom de *Rey-Graſſ*, ne doit point être du nombre de celles qu'on doit cultiver pour aſpirer au prix. Le champ qui aura rapporté la graine, doit avoir été labouré au printems, & ne doit point avoir été fumé depuis l'année qui aura précédé la récolte. 5°. Comme on connoit 8 ou 10 eſpéces de gazon *ou gramen* en Angleterre qui méritent la préférence ſur toutes les autres, la Societé propoſe un prix de 5 liv. ſt. pour ceux qui, avant le 1 Novembre 1763, auront recueilli une quantité de 10 ℔ au moins de chaque eſpéce de graine cueillie à la main, & en pleine maturité. La Societé n'exige pas qu'on lui produiſe de toutes les eſpéces, ni qu'on lui donne les noms de celles qu'on lui préſentera, attendu qu'ils varient dans les différentes Provinces de la Grande-Bretagne; elle demande ſeulement qu'on lui produiſe celles qui ſont utiles & de quelque mérite: elle exige auſſi qu'on lui préſente des tiges de la plante avec l'épi qui aura rapporté chacune des graines.

De Londres, le 12 *Mai* 1763.

ANNONCES *concernant le Commerce.*

Il s'eſt tenu hier une Audience à Guildhall, devant l'Alderman de ſemaine, pour conſtater ſi une certaine quantité de beurre, réputée venir d'Irlande, avoit été ſaiſie légitimement dans le port de cette Ville. Comme il a été reconnu que ce beurre étoit venu de France par la voie d'Hollande, la ſaiſie a été déclarée nulle, & il a été ordonné de reſtituer le beurre à ceux à qui il appartient. Cette marchandiſe eſt devenue fort rare & fort chere dans cette Ville. On en attribue la cauſe aux manœuvres des Courtiers & des Marchands qui employent toute leur induſtrie à la maintenir à haut prix, en achetant, à ce qu'on dit, tout ce qui en entre à Londres pour faire du beurre fondu.

COURS DU CHANGE A LONDRES, *le* 13 *Mai* 1763.

Amſterdam	34	9			
D°. à vue	34	5			
Rotterdam, 2 uſ. $\frac{1}{2}$	34	10			
Hambourg, 2 uſ. $\frac{1}{2}$	34	1			
Paris	32	$\frac{1}{8}$			
D°. 2 uſ.	32				
Bordeaux, 2 uſ.	31	$\frac{7}{8}$			
Cadix	40	$\frac{1}{8}$			
Madrid	40	$\frac{1}{8}$			
Bilbao	40	$\frac{1}{8}$			
Livourne	52	$\frac{1}{8}$			
Gênes	51	$\frac{1}{4}$			
Veniſe	53				
Liſbonne	5	7	$\frac{1}{8}$	à	$\frac{5}{8}$
Porto	5	6	$\frac{1}{2}$		
Dublin	8				
Agio de la Banq. d'Holl.	2				

De Rouen, le 20 *Mai* 1763.

Il y a dans le port de cette Ville un Navire Hollandois de 154 tonneaux à vendre: il eſt en bon état, & muni de tous les agrêts néceſſaires à la navigation. Ceux qui deſireront en prendre une connoiſſance plus détaillée, & qui voudront en faire l'acquiſition, pourront s'adreſſer aux ſieurs Lezurier, Négocians, à Rouen, ou au ſieur Baubé, Interpréte Hollandois, rue du vieux Palais, dans la méme Ville.

Pour défrayer la dépenſe & l'entretien de 17536 hommes effectifs, à quoi a été fixé le nombre de Troupes de terre, compris 2743 Invalides pour Gardes & Garniſons dans la Grande-Bretagne, depuis le 25 Avril 1763, juſqu'au 24 Décembre ſuivant incluſivement.....	408372 ₶ 13 ß	4 d.	
Pour la dépenſe & l'entretien de deux Régimens de Cavalerie de l'établiſſement d'Irlande, qui ſont en Allemagne, & de quatre Regimens d'Infanterie dudit établiſſement, qui ſont à la Caroline Septentrionale, depuis le 25 Décembre 1762, juſqu'au 24 Avril 1763 incluſivement.....	16438	7	
Pour la paye des Officiers-Généraux & de ceux de l'Etat-Major & des Hôpitaux des Troupes de terre, pendant 1763.....	11291	8	6 ½
Pour l'entretien des forces & Garniſons aux plantations, à Minorque & à Gibraltar, & pour proviſions pour les Garniſons dans la Nouvelle-Ecoſſe, à Terre-Neuve, &c. depuis le 25 Avril 1763, juſqu'au 24 Décembre ſuivant incluſivement.....	281781	3	6
Par Réſolution du 9 Mars 1763, approuvée le 10.			
Pour la dépenſe de la Milice des Comtés en Angleterre, entretenue ſur pied pendant l'année 1763.....	150000		
Par Réſolutions du 14 Mars 1763, approuvées le 15.			
Pour le reſtant du ſecours extraordinaire promis par S. M. au Landgrave de Heſſe.....	50000		
Pour remplacer au fonds d'Amortiſſement, pareille ſomme qui en a été tirée pour remplir le *deficit* qui s'eſt trouvé, le 5 Janvier 1762, ſur le produit des droits de demi-tonnage & pondage, pour l'acquittement des charges auxquelles leſdits droits ſont affectés...	49558	1	6
Pour d°. au 5 Juillet 1762, des droits ſur les emplois, penſions, maiſons & fenêtres.....	48891	4	11
Pour d°. au 5 Janvier 1762, du nouveau droit ſur la bierre & l'ale.....	26710		
Pour mettre les Gouverneurs & Adminiſtrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés en état d'y recevoir les enfans qui y ſeront apportés, d'entretenir & d'élever ceux qui y ſont, &c. pendant l'année 1763.....	40050		
Pour les dépenſes extraordinaires de l'établiſſement de la Nouvelle-Ecoſſe, ſurvenues en 1760, & auxquelles il n'avoit pas été pourvu par le Parlement.....	4589	13	11 ½
Pour le ſupport dudit établiſſement pendant l'année 1763....	5674	1	10
Pour la dépenſe de l'établiſſement civil de la Géorgie, depuis le 24 Juin 1762, juſqu'au 24 Juin 1763.....	4136		
Par Réſolutions du 16 Mars 1763, approuvées le 17.			
Pour mettre le Roi en état de donner aux Provinces dans l'Amérique Septentrionale, une compenſation convenable pour les dépenſes qu'elles ont faites pour la levée, l'habillement & la paye des Troupes qu'elles ont miſes ſur pied, ſuivant que S. M. jugera que la vigueur, l'activité & les efforts des Provinces reſpectives le méritent.....	133333	6	8
Pour remplir le *deficit* ſur les ſommes accordées pour les ſervices de l'année 1762.....	7151	9	1 ¼
Pour le ſupport des établiſſemens britanniques ſur la Côte d'Afrique, & du Fort Annamabo ſur ladite Côte, pendant l'année 1763.	13000		
Pour les penſions des veuves des Officiers réformés des Troupes de terre & de marine, morts, ſur l'établiſſement de la demi-paye de la Grande-Bretagne, &c.....	1742		
Pour la demi-paye des Officiers réformés des Troupes de terre			

recevoir les rembourſemens, que préalablement ils n'ayent juſtifié qu'il ne ſubſiſte aucune oppoſition ſur eux entre les mains du Conſervateur des hypothéques, auquel ſeul il ſera permis de ſe pourvoir pour la validité deſdites oppoſitions. 8°. Toutes les diſpoſitions du préſent Édit, & notamment les fixations portées aux articles précedens, auront lieu, même à l'égard des Corps & Communautés ſéculieres & régulieres, & autres Gens de main-morte, des femmes en puiſſance de maris, ou des mineurs, & nonobſtant toute ſubſtitution, douaire ou autre charge de pareille nature. ... à la charge toutefois de faire emploi, & par les Gens de main-morte, en effets permis par l'Édit du mois d'Août 1749, des ſommes qui leur auront été rembourſées, dans tous les cas ou il y aura lieu audit emploi.

Le ſecond Edit renferme auſſi huit articles de diſpoſitions, qui ordonnent; 1°. qu'il ſoit inceſſamment procédé au dénombrement & à l'eſtimation de tous les biens généralement, ſitués dans le Royaume, même de ceux dépendans du Domaine de la Couronne, de ceux appartenans aux Princes du Sang, Eccléſiaſtiques, Nobles & Privilégiés, de quelque nature & qualité que ſoient leſdits biens, ſans qu'aucun puiſſe en être excepté, ſous quelque prétexte que ce ſoit; & ce ſuivant les Réglemens & Inſtructions qui ſeront inceſſamment donnés par Sa Majeſté, pour être les impoſitions qui ſeront jugées néceſſaires, réparties proportionnellement ſur leſdits biens, eu égard tant à la nature & à la cauſe deſdites impoſitions, & de toutes autres contributions auxquelles leſdits biens peuvent être aſſujettis, qu'aux priviléges des propriétaires & poſſeſſeurs deſdits biens, & ſans y préjudicier. 2°. Juſqu'à ce que leſdits dénombrement & eſtimation puiſſent être faits, veut, Sa Majeſté, que le premier Vingtiéme, dont la levée a été ordonnée par l'Edit du mois de Mai 1749, continue à être perçu, conformement audit Edit, & ce pendant ſix années, à compter du premier Janvier 1764, & la ſomme à laquelle ſe trouvera monter le produit dudit Vingtiéme au premier Janvier 1770, ſera répartie, à compter dudit jour, au marc la livre de l'eſtimation générale des biens... pour être les deniers provenans dudit Vingtiéme ou de l'impoſition qui y ſera ſubſtituée audit cas au mois de Janvier 1770, portés à la Caiſſe des Amortiſſemens, & employés au rembourſement des dettes de l'Etat.... 3°. Le ſecond Vingtiéme, dont la levée a été ordonnée par la Déclaration du 7 Juillet 1756, continuera à être perçu pendant ſix années, à compter du premier Janvier prochain, conformement à ladite Déclaration. 4°. Les deux ſols pour livre en ſus du Dixiéme.... continueront pareillement à être levés & perçus juſqu'au premier Janvier 1770, à compter du premier Janvier 1764. 5°. Veut Sa Majeſté que les Paroiſſes, Communautés, Collectes & Mandemens, qui, en exécution de l'article premier du préſent Edit, auront fait & parachevé le dénombrement & l'eſtimation des biens qui les compoſent, puiſſent répartir auſſitôt après, ſur le pied dudit dénombrement, & conformément aux régles qui ſeront preſcrites à cet égard, leurs tailles, impoſitions qui en tiennent lieu, & autres acceſſoires, ſans néanmoins y comprendre la Capitation: veut pareillement Sa Majeſté que les premier & ſecond Vingtiémes, & les deux ſols pour livre du Dixiéme, dûs pour raiſon des biens compris dans les dénombremens deſdites Paroiſſes & Collectes, puiſſent être répartis ſur le pied deſdits dénombremens auſſitôt qu'ils ſeront parachevés, ſans qu'audit cas le montant des Vingtiémes & deux ſols pour livre du Dixiéme qu'elles payeront alors pour raiſon des biens compris dans leſdits dénombremens, puiſſe être augmenté pour quelque cauſe, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. 6°. La levée & perception du troiſiéme Vingtiéme & des deux ſols pour livre dudit troiſiéme Vingtiéme, ainſi que du premier & ſecond doublement de la Capitation, ceſſeront, à compter du premier Janvier prochain.... 7°. Outre & par-deſſus le nouveau ſol pour livre des droits des Fermes, octrois, droits engagés & aliénés.... il ſera perçu un autre ſol pour livre, & ce à commencer du jour de la publication du préſent Edit, & juſqu'au dernier Septembre 1770... 8°. Les droits qui ont été établis ou qui ont dû l'être.... pour le payement du don gratuit des Villes & Bourgs du Royaume, dont la perception doit ceſſer après ſix années, ou plutôt, ſi leſdites Communautés peuvent s'acquiter avant ledit tems, des ſommes auxquelles leurs dons gratuits ont

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

lever ſur cette matiere. Cette Déclaration, en confirmant l'article IV ci-deſſus cité, a ſtatué irrévocablement que les 10 jours ne ſont comptés que du jour du lendemain de l'échéance des Lettres, ſans que celui de l'échéance y puiſſe être compris, mais ſeulement le jour du protêt, dérogeant, en tant que de beſoin, à l'article VI; d'où il réſulte clairement & inconteſtablement, que François a raiſon de ſoutenir qu'une Lettre de Change tirée le 1 Septembre, à 6 uſances, a pour derniere échéance le 10 Mars ſuivant, & que les Endoſſeurs & le Tireur de la Lettre ne peuvent trouver, ni dans la Loi, ni dans l'uſage, ni dans l'eſſence du Contrat de la Lettre de Change, rien qui puiſſe autoriſer leur prétention, qui, depuis 1686, eſt peut-être ſans exemple, & qui ne peut être excuſée que par l'ignorance de la Loi & des uſages du Commerce.

A Nantes, le 26 Mai 1763. *Signés*, J. Montaudouin, L. Joubert du Collet, Berrouette, fils, Cortier, Foucault, Bailly, l'aîné, Oshiell, Chauraud, Bouteillier, Epirent de la Ville Boiſnet, And. Apelin, Roſée, Michels, le Comte, Periſſel, fils, Deluynes de la Bouftiere. le Maſne, l'aîné, Senicourt Grou, J. Marcorelle, F. Romanet, Guillaume Grou, Budan & le Bourg.

De Gênes, le 30 Mai 1763.

Il eſt arrivé ces jours derniers dans le Port de cette Ville, une Polacre, de Raguſe, chargée de ſel; un Bâtiment Toſcan, venant de Palerme, chargé de bled; une Pinque Françoiſe, de Toulon, ſur ſon leſt; pluſieurs Navires Génois, chargés de ſel, & d'autres marchandiſes, & quelques autres petites Bâtimens de différentes Nations chargés de divers articles.

COURS DU CHANGE, *le même jour.*

Paris.....	98	½	Londres....	53	¼
Lyon.....	97	⅛	Amſterdam..	92	½
Marſeille...	98	¾	Cadix.....	672	
Veniſe.....	96	¼	Madrid.....	660	
Livourne...	115	½	Liſbonne....	796	
Rome.....	128		Vienne.....	60	⅔
Naples.....	101	¼	Auguſte....	60	⅔
Palerme....	41	¼			

De Londres, le 7 Mai 1763.

Exportation avec certificat.

Pour la Méditerranée, 465 quintaux de ſucre, 9566 ℔ de tabac. *Pour Gibraltar*, 300 ℔ de tabac. *Pour l'Eſpagne*, 211 quintaux de ſucre, 308 de cacao, 408 piéces de toile de coton peinte, des Indes, 7701 ℔ de tabac en poudre. *Pour le Portugal*, 10 quintaux de toile d'aunage. *Pour l'Allemagne*, 35105 ℔ de tabac, 831 quintaux de ſucre. *Pour Hambourg*, 349 quintaux de ſucre, 20 de gingembre, 128 de caffé, 92 de riz, 5516 ℔ de piment. *Pour la Norwege*, 27527 ℔ de tabac. *Pour Gernezey*, 353 douzaines de chapeaux de paille. *Pour la Flandre*, 480 quintaux de ſucre, 600 ℔ de piment. *Pour la Hollande*, 135 quintaux de riz, 2 de toile à l'aune. *Pour Dunkerque*, 160 piéces de porcelaine, 99 ℔ de laque. *Pour les Indes Occidentales*, 697 ℔ de thé, 6 piéces de toile de coton peinte, 12 verges de baſin. *Pour la Nouvelle Yorc*, 2 quintaux de toile d'aunage, 24 gallons de vin. *Pour Quebec*, 13 quintaux de toile d'aunage. *Pour la Virginie*, 22 quintaux de toile d'aunage, 4 de canevas, 3 de batiſte. *Pour Mariland*, 14 piéces de toile à voile. *Pour Liverpool*, 113 piéces de byrampa, 40 béjutapa, 40 néganapa, 50 niccances, 30 cushtacs, 5 piéces de taffetas, 6 bandanno, 306 de toile de coton peinte, des Indes, 54 ℔ d'émaux, 900 arrango. *Pour Dublin*, 5054 ℔ de thé.

Exportation ſimple du même jour.

Pour l'Inde, 22 ℔ de galons d'argent, 113 de fil d'or, 34 d'argent. *Pour la Méditerranée*, 3 quintaux de fer ouvragé, 50 de ſucre rafiné. *Pour l'Eſpagne*, 280 quintaux de ſucre rafiné, 24 de fer ouvragé, 25 d'airain, 3 de menues merceries, 2590 piéces de petites étoffes, 220 de bayette, 20 douzaines de bas. *Pour Gibraltar*, 40 quintaux de bois de Campêche. *Pour le Portugal*, 1 quintal de menues merceries, 3 piéces de toile, 18 ℔ d'étoffe de ſoie, 48 douzaines de chapeaux. *Pour Hambourg*, 83 quintaux de ſucre rafiné, 1200 piéces de petites étoffes, 10 de bayette, 5 mille ℔ de ſoie préparée en couleurs. *Pour le Sund*, 54 quintaux d'étain, 3 de fer ouvragé, 1 d'airain, 74 de ſucre rafiné, 88 tonnes de bois de Campéche, 250 piéces de petites étoffes. *Pour la Flandre*, 20 quintaux de fer fondu, 8 de glu. *Pour la NorWege*, 1 quintal de menues merceries, 43 de cuir, 38 piéces de toile, 154 de petites étoffes, 10 de bayette, 330 de toile de coton peinte, 300 verges de flanelle. *Pour la France*, 155 quintaux de fer forgé. *Pour Dunkerque*, 339 quintaux de cuivre, 10 tonnes de

Année comm. nous avons exporté de Meſſine pour la valeur de.....	855502 ℔
Donc nous avons payé, année comm. en eſpéce.....	419136
Par cet excédent de notre exportation de Sicile ſur notre importation dans la même Iſle, nous avons donc, dans l'eſpace de ſix années & demie, ſoldé.	2724484
Année commune, les Etrangers ont importé en Sicile, pendant le même eſpace de tems, en draperie, pour....	312522
En épicerie, pour.....	42078
En mercerie, pour.....	128520
En clincaillerie, pour....	126640
	609760
Année commune, ils ont exporté de cette Iſle, pour...	127746
Donc ils en ont retiré en argent.....	482014
Les Etrangers ont donc exporté de l'Iſle chez eux, dans l'eſpace de ſix ans & demi, en eſpéces.....	3133091
Dont nous avons payé, de notre argent.....	2724484

Vous voyez, Monſieur, par ce Tableau, tout le déſavantage de notre façon de commercer en Sicile, & vous ſentez ſans doute, comme moi, la néceſſité de chercher les moyens d'y remédier. Voici, ſi je ne me trompe, ceux qu'on pourroit employer.

Appliquons-nous, comme les Etrangers, à perfectionner nos petites draperies, & à ſaiſir le goût des Siciliens. Excitons nos Fabriquans & nos Ouvriers à redoubler de ſoins & d'attentions dans leurs travaux, en les y engageant par l'appas des récompenſes.

Mais, dira-t-on, où prendre l'argent qui ſeroit néceſſaire pour diſtribuer des prix aux Fabriquans? Vous l'avez indiqué dans vos Feuilles (*Prov. n°.* 17 *&* 23); c'eſt dans le patriotiſme des Citoyens, dans la généroſité des Membres & des Aſſociés des Sociétés d'Agriculture; c'eſt dans une contribution volontaire de deux louis par année, à laquelle chaque Membre ou Aſſocié ſe ſoumettroit. Avec mille écus diſtribués annuellement dans chaque Province, on ſeroit en état de promettre & de donner beaucoup de prix, & une pareille dépenſe rendroit cent pour un au commerce, & par la ſuite un réſultat immenſe à l'Etat.

Nos voiſins, comme vous l'annoncez dans vos Feuilles, propoſent des prix ſur les moindres objets: juſqu'aux chapeaux de paille même qui ſe font en Italie, ont attiré leur attention. Profitons de leur exemple, & dirigeons nos regards ſur nos petites draperies, ſur nos clinquailleries, & ſur tous les objets de commerce qui peuvent plaire aux Etrangers. Faiſons uſage de la ſagacité & de l'induſtrie de nos bons Ouvriers, réchauffons parmi eux l'émulation, produiſons dans leurs atteliers cette fermentation vivifiante qui fait éclore des chefs-d'œuvres. Récompenſons les Fabriquans qui imiteront les bayettes, les petits droguets, la flanelle & les petites draperies que les Conſommateurs d'Eſpagne, d'Italie & de la Sicile préférent aux nôtres, & nous rendrons notre commerce, avec ces Peuples, plus étendu pour nous, plus agréable & plus économique pour eux.

Ce que je viens de vous expoſer, Monſieur, ſur notre commerce en Sicile, eſt un fait connu de tous les Commerçans de cette Ville. Je mettrai de même ſous vos yeux le tableau de celui que nous faiſons avec les autres Peuples de la Méditerranée, ſi vous penſez que cette Lettre mérite d'être inſérée dans votre Gazette. Je ſuis, &c.

L'Auteur de cette Lettre mérite des remercimens de notre part, & nous lui en faiſons de très-ſinceres. Nous le prions de nous envoyer, s'il le peut, l'état général du commerce de la Sicile, dont il ne donne qu'un extrait dans ſa Lettre, & de continuer à enrichir nos Feuilles de ſes excellentes obſervations. Nous ambitionnons trop que cet Écrit périodique devienne utile à nos Compatriotes, pour n'y pas inſérer les bonnes vues que des Citoyens zélés pour le bien public voudront nous communiquer. Nous ſouhaiterions qu'il pût être regardé par la ſuite, comme l'Ouvrage de tous les habiles Négocians de notre Nation; il ſeroit bientôt le meilleur Livre de commerce que l'on pût faire.

De Londres, le 14 *Mai* 1736.

Exportation avec certificat.

Pour la Méditerranée, 634 ℔ de poivre, 2632 de tabac à fumer & en billes, 997 de caſſe en bâton. *Pour l'Eſpagne*, 20046 ℔ de tabac en poudre. *Pour l'Allemagne*,

chaque gallon de rum ou autres liqueurs ſpiritueuſes qui ne doivent pas ſe vendre en moindre quantité que 10 gallons, 4 réaux; pour une douzaine de bouteilles de vin, 3; pour chaque baril de bœuf, de porc, de harengs ou autres proviſions, 4; pour toutes marchandiſes quelconques, ſeches ou non, 5 pour cent ſur l'état de la facture affirmée par ſerment; pour les productions de l'Iſle, & pour toutes les autres marchandiſes en général qui en ſont exportées, 5 pour cent ſur le prix deſdites marchandiſes ſur le lieu.

La Société établie pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce a adjugé le prix de 50 ℔ ſterl. à MM. Portbury & Smith, d'Exeter, pour avoir fait du papier marbré, qui, ſur l'examen & l'épreuve qui en ont été faits, a été jugé auſſi bon ou même meilleur que celui que l'on tire d'Hollande.

Malgré le prix exceſſif de la viande, qui vraiſemblablement augmentera encore, il eſt certain qu'il y a dans les Provinces une grande abondance de beſtiaux. C'eſt des perſonnes mal-intentionnées qui ont occaſionné la grande cherté de la viande. On demande ſi la Société, pour l'encouragement des Arts & du Commerce, ne rendroit pas un très-grand ſervice au Public, en promettant une récompenſe à ceux qui, d'ici à un certain tems, s'engageroient à amener la plus grande quantité de bœufs & de mouton.

On apprend qu'on doit s'adreſſer au Parlement pour obtenir qu'il arrête le monopole qui regne depuis long-tems au grand préjudice du Public, & des pauvres en particulier, ſur la vente des beſtiaux.

Quoi qu'il ſoit entré dernierement dans la Tamiſe près de 100 Bateaux chargés de charbon de terre, venant de Newcaſtle & de Sunderland, on ne voit cependant point encore baiſſer le prix de cette marchandiſe.

On vient de propoſer un projet pour joindre la navigation des deux Rivieres d'Avon & d'Iſis, par le moyen d'un Canal tiré entre Malmſbury & Summerford ſur l'Iſis, près Cricklade. Le Canal de Languedoc en France eſt une preuve de l'utilité de ces ſortes d'entrepriſes. Il joint les deux Mers: pourquoi ne pourroit-on pas joindre en Angleterre deux Rivieres, ſi on le vouloit ſérieuſement?

COURS DU CHANGE A LONDRES, *avec différentes Places de l'Europe, le 14 Juin 1763.*

Amſterdam, 2 uſ. ½ à 2 uſ.	35	3
D°. à vue	34	10
Rotterdam, 2 uſ. ½	35	3
Hambourg, 2 uſ. ½	34	2
Paris	31	½ à ⅝
D°. 2 uſ.	31	
Bordeaux, 2 uſ.	31	
Cadix	39	
Madrid	39	
Bilbao	39	
Livourne	52	
Gênes	51	⅞
Veniſe	53	
Liſbonne	5	6 ¾
Porto	6	6 ½
Dublin	7	⅞
Agio de la Banque d'Holl.	2	½

PRIX des Matieres d'or & d'argent, à Londres, le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔ 19 ß 8 d. ſterl.	
D°. en barres	*idem.*	
Piéces de huit	5	5 ¼
D°. petites	*idem.*	
Grandes Mexiquaines	*idem.*	
D°. petites	*idem.*	
Argent en barres	5	6 ½

De Londres, le 15 Juin 1763.

RÉFLEXIONS d'un Particulier ſur l'exportation du Tabac.

» L'uſage par rapport à l'exportation du » tabac en carotes, eſt de payer la remiſe » du droit d'entrée ſur le pied de ce que » les carotes ſe trouvent peſer à la balance » du Roi. Il ſemble, à la premiere vue, que » cette méthode eſt la meilleure de celles » qu'on peut adopter. Il eſt néanmoins » certain que le Gouvernement y perd » près d'un tiers ſur le droit total.

» Pour donner du jour à ce paradoxe » apparent, il ſuffit de faire remarquer « que chaque perſonne qui connoît un peu » le Commerce & la Manufacture du tabac, » doit ſavoir que, ſur 10 milliers de feuilles de tabac, il y a de déchet au moins » deux milliers de côtes qui ſont conſommées en Angleterre. Les huit milliers » reſtans travaillés en carotes & exportés » dans l'intervalle de deux mois, excéderont » de ſix à dix pour cent le poids primitif de » 10 milliers, & par conſéquent la remiſe » ſuſdite ſera payée comme pour 10600 ℔, » & peut-être comme pour 11 milliers. Le

distribution de la moitié destinée aux équipages, comme il le jugera à propos : en conséquence Sa Majesté à ordonné, 1°. qu'à l'égard des saisies faites par les Vaisseaux de guerre, les Capitaines auroient trois huitiémes; le Capitaine de Marine, celui des Soldats, les Lieutenans & les Maîtres, un huitiéme; le Lieutenant, l'Enseigne & les Quartiers-Maîtres des Troupes de Marine, le Bosseman, le Canonier, le Commis des Vivres, le Charpentier, l'Aide-Maître, le Chirurgien, le Pilote & le Chapelain, un huitiéme; *le Midshipman*, le Secrétaire de l'Officier à pavillon, le Commis du Capitaine, le Maître-Voilier, les Aides-Charpentiers, Canoniers & Bossemans, les Maîtres-d'Armes, Caporaux & autres Officiers, un huitiéme; les Bas-Officiers, Matelots & Soldats, deux huitiémes; 2°. qu'à l'égard des saisies faites par les Officiers & Soldats de petits Bâtimens commandés par un Lieutenant, le Lieutenant aura la moitié; le second Maître, le Pilote, l'Aide du Maître, *le Midshipman*, un huitiéme; le Commis des Vivres, le Bosseman, le Canonier, le Charpentier & l'Aide-Chirurgien, un huitiéme; le reste de l'équipage, deux huitiémes. Si la saisie se trouve faite par plusieurs Vaisseaux de Compagnie, leur moitié sera partagée selon l'ordre indiqué ci-dessus.

Si la saisie est faite dans quelque Colonie, l'Officier portant pavillon ou le Chef d'Escadre aura un quart dans la moitié qui doit être payée à l'Echiquier. Si quelque Officier ne se trouve pas à bord quand on fera la prise, sa part reviendra aux équipages.

Cette Ordonnance a commencé à avoir son effet du premier Mai dernier.

Prix des Grains au Marché de Londres, le 14 Juin 1763.

Froment, 25 à 29 schellings, *le quarter*, orge, 17 à 22 sch. *idem.* seigle, 22 sch. *idem.* avoine, 13 à 19 sch. *id.*

Farine de fine fleur, 26 sch. *le sac*, d°. *de seconde sorte*, 24 sch. *id.* d°. *de troisiéme id. sorte*, 22 sch.

Dreche grise, 26 à 27 sch. *le quarter*, d°. blanche, 27 à 30 sch. *id.* pois, 24 à à 26 sch. 6 d. pois chiches, 19 à 23 sch. *idem.* féves, 24 à 27 sch. 6 d., vesce, 24 à 29 sch. *idem.* chenevis d'Yorck, 21 sch. *id.* d°. de l'Occident, 24 sch. *idem.* navette 18 ℔ *le last.*

Prix des Matieres d'or & d'argent, à Londres, le même jour.

Or en espéces.....	3℔ 19ß 7 à 6 d. st.	
D°. en barres.....	*idem.*	
Piéces de huit.....	5	5 ¼
D°. petites.....	*idem.*	
Grandes Mexiquaines...	5	5 ⅕
D°. petites.....	5	5 ¼
Argent en barres.....	5	6 ½

De Paris, le premier Juillet 1763.

Nous avons sous les yeux un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, daté du 6 Juin, *qui rétablit les droits sur le poisson de pêche étrangere, suivant les anciens Réglemens* : en voici le dispositif.

» Le Roi ordonne que les Arrêts des 7 » Janvier 1671, 14 Septembre 1687, 5 » Janvier & 4 Octobre 1691, 6 Septem- » bre 1701, & 10 Septembre 1746, se- » ront exécutés selon leur forme & te- » neur; en conséquence, & en les inter- » prétant, que les harengs blancs venant » de quelque Pays étranger que ce soit, » ne pourront entrer ni par terre ni par » mer, dans aucuns ports, lieux & passa- » ges du Royaume, ni même dans ceux » de Marseille, Bayonne & Dunkerque, » autrement qu'en vrac & salés du sel de » brouage; & que lesdits harengs blancs, » les harengs sors, morues vertes & ca- » billauds, morues séches & merluches, » stockfisch, saumons salés & maqueraux » salés, venant pareillement de tous Pays » étrangers, payeront à toutes les entrées » du Royaume, tant par terre que par mer, » même à celles de Marseille, Bayonne & » Dunkerque, savoir, les harengs blancs, » dix pour cent de leur valeur, dont le droit » sera fixé à vingt-quatre sous par quintal : « les harengs sors, quatre livres par quin- » tal; les morues vertes & cabillauds, » douze livres par quintal; les morues sé- » ches & merluches, huit livres par quin- » tal; le stockfisch, quatre livres par quin- » tal; les maquereaux salés, dix pour » cent de leur valeur, dont le droit sera » réglé à vingt sous par quintal; les sau- » mons salés, dix pour cent de leur va- « leur, dont le droit sera pareillement » fixé à vingt sous par quintal, à l'ex- » ception de ceux d'Angleterre, Ecosse » & Irlande, pour lesquels le droit sera » payé à raison de trente-six sous par quin-

doux & humain ; ton pere fut peut-être la victime d'un de tes ſemblables.

Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien ces ſortes d'hommes en général produiſent d'effets fâcheux dans les campagnes. Si ceux dont ils tiennent leur autorité étoient attentifs à les empêcher d'en abuſer, s'ils leur recommandoient ſans ceſſe de faire travailler le Payſan, mais de lui faire trouver en même-tems de l'avantage dans ſon travail, bientôt on verroit l'abondance répandue dans toutes nos Provinces. Imaginez ce que deviendroit un vaſte Etat, ſi tous les grands Propriétaires ſe faiſoient une loi de chercher à procurer une honnête aiſance à ceux qui travaillent toute l'année à les rendre opulens. Sa population, ſa force & ſes richeſſes augmenteroient en raiſon de cette aiſance. Je ſuis, &c.

Rien ne pouvoit être plus agréable pour nous, que le choix que font pluſieurs Citoyens de notre Feuille périodique, pour répandre les vues utiles qu'ils ont, & les ſentimens humains dont ils ſont animés. Nous nous ſommes fait un devoir d'envoyer *gratis* cette Gazette à pluſieurs perſonnes en état, par leurs places & par leurs lumieres, de nous fournir des morceaux intéreſſans. Quelques-uns ont répondu à notre attente : nous eſpérons que les autres ne négligeront pas les occaſions qui ſe préſenteront à elles, de nous communiquer ce qu'elles croiront utile au Public. Nous l'avons déja dit, nous deſirons que cet Ouvrage devienne celui de la Nation : plus il ſera national, plus il ſera inſtructif, & par conſéquent utile. Nous aurons ſoin de nommer les perſonnes qui voudront être connues pour les Auteurs des Mémoires qu'elles nous envoyeront.

De Marſeille, le 23 Juin 1763.

Importation.

De Hambourg, 292 barils de goudron, 83 d°. de brai, 40 balles de chanvre, 167 barils de fer-blanc, 4 quintaux de cuivre, une balle de peaux de lievre ; *de Rotterdam*, 3739 barres de fer, 232 balles de poivre, 3 quintaux & 3 balles de girofle, 12 balles de rocou, 15 d°. de garance, 15 d°. de piment, 2 d°. & un baril de noix muſcades, 3 quintaux de bois jaune, 54 caiſſes de fromage, 6 d°. de canelle, 2 d°. de thé, 9 d°. de droguerie & un baril de vermillon ; *d'Amſterdam*, 261 balles de poivre, 2 d°. d'azur, 6 d°. de canelle, 60 de cacao, 28 de droguerie, 30 d°. de pelleterie, 13 quintaux de couperoſe, un de vermillon, 2 de tourne-ſols, 7 de girofles, 10 de bois de calliatour, 10 de colle, 2 de piment, 2 de cochenille, 6 de garance, 1730 barres de fer, 4 caiſſes d'huile de vitriol, une de blanc de baleine, 12 de thé, 30 de fromages, 10 barils d'étain, 60 de fer-blanc, 15 plaques de fer & 11997 piéces de bois de teinture ; *du Cap François*, 109 balles de caffé, 120 barriques de ſucre, 294 cuirs tannés ; *du Port au Prince*, 116 barriques de ſucre brut, 196 d°. de ſucre terré, 132 de caffé, 100 quintaux de cuirs tannés, 191 de bois de Campêche, une caiſſe de gomme, un baril de poivre en grain, 27 barriques d'indigo ; *de Cayenne & Cadix*, 172 balles de rocou, 23 de coton, 55 barils de caffé, 1 baril d'indigo.

Du Havre, le 1 Juillet 1763.

Prix du Fret des Marchandiſes pour Rouen.

Amandes en caiſſes, alun, bol, crême ou criſtal de tartre, cire jaune, encens, émeril, figues en pagas, fleur de ſouffre, galles, gomme adragante, gomme arabique, grabeau d'encens, hermodacte, iris, jaune de Naples, orpiment broyé, ou en pierre, raiſin en pagas, riz en couffe, ſavon, ſel ammoniac, ſumac, ſouffre, ſuc de réglisſe, ſtorax, ſtafiſagre, tartre, terre jaune, tutie, tamarin, terre d'ombre, vitriol & verdet, payent 7 ß *du cent peſant* ; figues en balle, huile de copahu, morue verte, raiſin en balle, 8 ß *id.* anchois, anis, aſſa fœtida, brignoles, baleine en balle, caffé, capres, couperoſe, dattes, euphorbe, écorce de citron, figues en barils, fenouil, gomme élémi, graine de luzerne, graine jaune, galbanum, gingembre, graine d'Avignon, gomme copalle, manne, miel, mirrhe, prunes, raiſin en baril, réglisſe, raiſin de Corinthe, ſalſepareille, 10 ß *id.* avelines, amandes en coques, cumin, huile d'aſpic, jalap, orſeille, piſtaches, pirette, ſaffranum & girofle, 12 ß *id.* crin de cheval, cacao, corail de jardin, coraline, dictum, eau de ſenteur, jujubes, pierre ponce, quinquina, ſebeſtes, 15 ß *id.* laines en ſuin, laines de Bremen, 18 ß *id.* coton de Smyrne, laines de vigogne, piment, poil de chameau, 1 ℔ 5 ß *id.* coton de l'Amérique, coton filé, grabeau de ſéné, indigo, poivre, ſéné, 1 ℔ *id.* éponges, 1 ℔

Nation exclusivement favorisée.

Je ne sçais, Monsieur, si les Peuples du Nord ont fait jusqu'ici une attention assez sérieuse au système de Commerce qu'ils ont suivi jusqu'à présent. Je ne crains pas d'avancer que s'ils n'en changent pas, ils n'auront jamais qu'un Commerce onéreux. J'allois finir, Monsieur, ma Lettre qui n'est peut être déjà que trop longue, mais je viens de trouver, en fouillant dans mes papiers, un imprimé qui n'est vraisemblablement pas fort connu aujourd'hui, & qui me paroît cependant mériter de l'être. Il a d'ailleurs un rapport si direct avec l'objet de ma Lettre, qu'elle ne peut mieux être terminée que par l'extrait que je vous en envoye. En voici le titre: *Déclaration du Roi, portant établissement* d'une Compagnie *du Nord pendant le tems de vingt années, donnée à Saint Germain en Laye au mois de Juin 1669.*

» Comme le Commerce, dit Louis XIV, « est le moyen le plus propre pour concilier les différentes Nations, & entretenir « les esprits les plus opposés dans une bonne & mutuelle correspondance; qu'il « apporte & répand l'abondance par les « voies les plus innocentes, rend les Peuples heureux & les Etats plus florissans; « aussi n'ayons-nous rien omis de ce qui a « dépendu de notre autorité & de nos soins, « pour obliger nos Sujets de s'y appliquer, « & le porter jusqu'aux Nations les plus « éloignées: & d'autant que celui du Nord « peut produire réciproquement de grands « avantages, nous avons estimé à propos « d'exciter nos Sujets de s'associer pour « l'entreprendre, & leur accorder à cet « effet des graces & privileges considéra- « bles.

Ce préambule, Monsieur, me rappelle une réflexion que j'ai lue dans l'Esprit des Loix de M. de Montesquieu. Ce grand homme y dit que *l'effet du Commerce est de porter les hommes à la paix.* Vous voyez que c'étoit aussi le sentiment de l'immortel Législateur dont je viens de vous rapporter les paroles. Cette idée que de grands hommes ont eue du Commerce, est un préjugé bien favorable pour cette profession. Je la crois d'ailleurs une vérité précieuse. En effet si le plus grand nombre des hommes des différentes Nations étoient liés par des opérations de Commerce, il est évident que la guerre seroit contraire aux intérêts des Nations, toutes par conséquent seroient portées à chercher les moyens d'entretenir & de conserver les dispositions pacifiques dans les esprits; ainsi l'intérêt, mal entendu, qui désunit ordinairement les particuliers, deviendroit le lien de la tranquillité des Nations. Mais revenons à la Déclaration de Louis XIV. Ce Prince y dit: » Dans la- « quelle Compagnie (du Nord) tous nos « Sujets de quelque qualité & condition « qu'ils soient, même les Etrangers pour- « ront entrer pendant un an, à compter « du jour de la publication des présentes... « *sans que pour ce, les Gentils-hommes soient* « *censés ni reputés déroger à noblesse...* Enfin, Monsieur, Louis XIV. accorde à cette Compagnie non seulement de grands priviléges, mais il lui promet encore des recompenses pour les marchandises qu'elle exportera & qu'elle importera. Ainsi ce grand Roi & l'immortel COLBERT ont senti dès il y a près de cent ans, l'importance d'un Commerce françois dans le Nord. Les guerres qui survinrent après la publication de cette Déclaration en ont empêché l'effet, autant que les efforts de nos concurrens pour nous dégoûter de ce Commerce. Que les Peuples du Nord cherchent à nous attirer chez eux, qu'ils soient disposés à nous y recevoir en égale concurrence avec les autres Nations, 30 Compagnies se présenteront pour cimenter notre union avec eux par le Commerce, & rendront le leur plus avantageux. Je finis, Monsieur, en vous assurant de la parfaite considération avec laquelle je suis, &c.

De Paris le 12 Juillet 1763.

On a dû remarquer en lisant notre Gazette qu'il se fait dans plusieurs Provinces de la France des importations considérables de froment étranger. On a dû remarquer encore que cette denrée se trouve à un prix très-médiocre dans plusieurs cantons du Royaume. Les Lecteurs attentifs en ont conclu vraisemblablement que l'abondance regne dans une Province, & que quelquefois celle qui la touche n'a pas suffisamment de froment pour sa consommation. Il n'est personne qui, en faisant cette observation n'ait désiré en même-tems de voir les Provinces trop abondamment pourvues verser leur superflu dans celles qui manquent de froment. Les bons Citoyens voyoient avec peine qu'on avoit recours en France à l'Etranger pour faire subsister certains cantons du Royaume, tandis que nos bleds restoient sans consom-

& demie ; le prix a a été porté au Bureau à 100 ᴴ, à 103 ᴴ; la demande extraordinaire qu'on en fait, donne une apparence d'augmentation, & ſous peu de tems.

On eſt au fort de la vendange ; les premiers vins qu'on a fait & qu'on peut goûter à préſent, ſeront moins mauvais qu'on s'y attendoit. Les vins noirs ſont paſſablement foncés, & bien plus qu'on ne l'eſpéroit.

L'on ne commencera les vendanges de Sologne que dans huit ou dix jours. Les vignes, quoique ſans feuilles, ont aſſez de fruit, & en général la récolte ſera meilleure qu'on ne croyoit.

De Rouen, *le 10 Octobre 1763.*

Il eſt entré dans ce Port, du 4 au 8 de ce mois, inclusivement, le Navire du Cap. *Annes Bennes de Gordik*, venant de Dantzic, chargé de 3 futailles de cire, & de planches de chêne & de ſapin ; & le Navire de *Louis Henri Bacon*, venant de Rotterdam, chargé de 28 barrils de céruſe, de 2 bottes de ſublimé, d'une caiſſe de rubans, de 10 balles de coton, de 50 bottes de fil de laiton, de 26 pieces d'huile de baleine, de 10 barrils de morue, d'un ſuron de canelle, de 5 futailles de ſouffre, de 2 tonneaux de colle, de 12 barrils de vermillon, de 2 futailles de ſoye de porc, de 12 balles de crins, de 2 paquets de plumes à écrire, de 92 buches de buis, de 2 paquets de fanons de baleines, & d'un paquet de baleines coupées, de 4 barrils & 2 caiſſes de limes, de 2 boucauds de ſucre, de 2000 fromages, d'un barril de noix de muſcades, de 3 bottes d'acier, de 2 barrils de cochenille, de 2 barrils d'azur, de 2 balles de bois moulu, de 3 barrils de gouges, d'une caiſſe de camphre, de 6 balles de poivre, de 2 barrils de mine de plomb, d'un barril de teinture, de 3 barrils de rouge & 2 barrils de blanc de plomb ; d'une futaille de garance, de 32 buches de bois de Campeche, de 22 de bois de Fernambouc, de 4 balles de diverſes drogueries, & de 4 caiſſes de merceries.

Navires en charge.

Il y a dans ce Port 2 Navires en charge ; ſçavoir, *la Ste Thereſe*, de 50 tonneaux, Cap. Chriſtian Rikcman, pour Dunkerque, paſſant par Boulogne ; & *la Marguerite & Marie*, de 90 tonneaux, Cap. Marteens Vanholm, pour Rotterdam.

INDUSTRIE.

L'Aisne', Marchand Potier d'étain, demeurant à Paris rue S. Denis, entre la Fontaine du Ponceau & le grand Cerf ; compoſe un étain de Biſ-Muth & de Malaca, dont la qualité eſt auſſi parfaite & auſſi ſaine que celle de l'argent ; les Médecins de Paris en ont fait pluſieurs épreuves, & l'ont approuvé. Il fait avec cette compoſition, des caffetieres, appellées *Diligences*, qui ſervent à faire le caffé par infuſion.

Ces nouvelles *Diligences* ſont plus ſolides que celles qui ſe font en fer blanc ; d'ailleurs elles ſont exemptes de la rouille & de toutes les altérations auxquelles le fer blanc eſt ſujet, & elles ne ſont ſuſceptibles, ni de mauvais goût, ni de mauvaiſes odeurs.

L'expérience a appris que le caffé en bouillant, perd, par l'évaporation, une partie de ſa vertu & de ſes eſprits ; pour éviter cette perte, & par une économie de délicateſſe ; beaucoup de monde, après avoir été convaincu que le caffé fait par infuſion eſt plus clair, plus parfumé & plus agréable au goût que celui qui eſt fait par ébulition, s'eſt mis dans l'uſage de le faire préparer par infuſion ; mais comme cette préparation conſommoit davantage de caffé ; il y a encore bien des Perſonnes qui n'ont pas voulu s'en ſervir ; le ſieur *l'Aiſné*, dans la vûe d'être utile au Public, s'eſt appliqué à perfectionner les nouvelles *Diligences* qu'il annonce ; elles ſont fabriquées de façon qu'elles conſervent toute la qualité, tous les eſprits & tout le parfum du caffé, & l'infuſion qui s'y fait, en exprime ſi parfaitement la ſubſtance, & même la teinture, que l'eau que l'on feroit bouillir ſur le marc, après l'infuſion, n'en prendroit preſque pas le goût, & ne teindroit le linge que très-légérement. Le caffé que l'on fait par infuſion avec ces nouvelles *Diligences*, n'en conſomme pas une plus grande quantité que celui que l'on fait par ébulition ; c'eſt toujours une cuillerée comble pour chaque taſſe, & à meſure égale ; le caffé fait par infuſion eſt plus fort que celui qui eſt fait par ébulition. Au moyen de ces nouvelles *Diligences*, tout le monde peut facilement, & ſans une plus grande dépenſe, ſatisfaire ſon goût & ſa délicateſſe.

Ces nouvelles *Diligences* ſervent auſſi à faire infuſer le thé, & tout autre choſe que l'on voudra.

quintaux de ſucre rafiné ; 2276 peaux de caſtor pour Dunkerque ; 107883 ℔ de tabac pour l'Allemagne. *Importé.* 26800 ℔ de ſoie écrue du Levant ; 1046340 verges de toile d'Irlande ; 400 quarts d'avoine d'Hambourg ; 195 milliers de tabac de Virginie.

Du 29 au 31 Mars.

Exporté. 5000 onces d'or en eſpéces ; 20000 d'argent d°. pour Calais ; 1900 quarts de farine de froment, 700 d°. de pois, & d'autres marchandiſes, pour la valeur de 8300 ℔ ſterl. pour les Indes occidentales ; 500 quarts de froment pour l'Eſpagne ; 300 d°. pour le Portugal. *Importé.* 1145 quarts d'avoine d'Hollande ; 1500 quintaux de caffé de la Martinique ; 54 ton. de vin de Porto ; 3485 ℔ de ſoie écrue ; 4050 ℔ de ſoie torſe de la Méditerranée.

D'Amſterdam, le 28 Mars 1763.

Le 24 de ce mois ſont entrés dans le Texel, les vaiſſeaux de J. Gaukes, venant de Bordeaux, & de Kl. Weſter, venant de Norvege ; le 25, de P. Luitjes, venant de Londres. Le 26 il n'y eſt point entré de vaiſſeaux ; mais R. Wiggers y a mis à la voile pour la France, & un Semaque, Cap. Flepper a auſſi mis à la voile pour Cadix. Le 27 C. Berkaan venant de Stetin, & A. Angel, de Bergen, ſont entrés ici. P. Sybrands, de Bordeaux pour Hambourg, eſt entré à Terveur, mais très-endommagé. J. Minkevelt, d'Iſequebo, venant dernierement d'Angleterre, & C. H. Hollander, de Surinam, ſont arrivés à Fleſſingue : le dernier étoit parti de Surinam le 18 du mois de Janvier paſſé, où pour-lors W. Mulder étoit déja arrivé de la côte d'Afrique. C. Breet, de Bilboa, eſt arrivé à Douvres ; & H. K. Drieſt & le Cap. Brunſwich d'Hambourg ſont entrés dans le port de Londres. G. Siebouts, d'Amſterdam, eſt arrivé à Rouen, & M. Reatjes, parti de Londres, eſt entré dans le port de Dunkerque ; J. Mol, de Bayonne, K. L. Vankoorn, de Nantes, & J. Luitjes, de Liverpool, ſont entrés dans celui d'Oſtende. Le dernier a déclaré qu'étant à 49 d. 20 m. de latitude, environ à 10 mille des Sorlingues, ſelon ſon eſtime, il avoit eſſuyé un très-gros tems, & que le 14 du mois, à peu prés à la même hauteur, il avoit ſauvé du naufrage le Cap. Stevens avec 20 hommes de ſon équipage. Le vaiſſeau du Cap. Stevens, chargé de bled pour Liſbonne, & parti de Londres ſept jours auparavant, eſt coulé bas. Le même ajoute que le 16 il avoit vu chaſſer un Navire Suédois tout neuf & ſans mâts, & qu'il avoit remarqué un homme mort ſuſpendu ſur le côté du vaiſſeau ; & il ajoute encore qu'il a vu quelques autres vaiſſeaux qui avoient perdu leur beaupré & leur mât de hune. Le vaiſſeau de L. Nomſen, parti de Bordeaux pour Hambourg, eſt péri près de Breſt ; il n'y a eu qu'un ſeul homme de ſon équipage de ſauvé. Le vaiſſeau parti du Havre de Grace, pour Liſbonne, qui a échoué ſur la côte de Portugal, près d'Aveiro, eſt celui de J. Hamſen : la plus grande partie de la cargaiſon de ce navire a été déchargée à ſec ; mais il eſt ſurvenu un orage violent qui a fait briſer le vaiſſeau. P. Aſmus, de Malte, A. Reuſts, de Falmouth, J. Boelhouwer, de Rotterdam, & P. Thyſen, d'ici, ſont arrivés à Livourne, & H. Schulenburg, de Waterford, Joh. F. Daankſen, Joh. D. Pundſak, de la Rochelle, à Bréme. Le vaiſſeau de la Compagnie des Indes Orientales de Suede, *la Juliana*, faiſant route pour la Chine, eſt retourné dans le Sund. Le 16 de ce mois, Dirk. Ewonts & J. F. Capony ſont partis de Morlaix pour Cadix,

De Rotterdam, le 28 Mars 1763.

L. A. Abroe, de Malaga, J. Abel, de S. Thomas, pour Copenhague ; Didrik Anker, de Copenhague, pour les Indes Orientales ; A. J. Klinkert, de Dantzick, pour Londres ; Marc Lange, de Libau, pour Roskof, & Joch. Breumehl, de Liverpool, pour Stralſund, ſont arrivés dans le Sund. Antony Harmenſe, Jean Jac. Koſter & J. de Vos, de Nantes, ſont arrivés à Midelbourg. Le dernier a vu dans le Canal pluſieurs vaiſſeaux, des débris, des barriques de vin & d'eau-de-vie, aller à la dérive : il a ſauvé & mis dans ſon bord le Cap. Niels Gierring avec ſon Pilote, & pluſieurs perſonnes venant de Copenhague ; & lui-même il avoit été obligé, pendant la tempête, de couper ſon mât, ne pouvant pas parer autrement le danger auquel il étoit expoſé. Le 27 de ce mois, le Cap. Baggat fit voile de la Gorée pour Harwick, avec des Lettres du 16 & du 19 : le Cap. Hant eſt auſſi parti le même jour du même lieu pour la même deſtination, avec des Lettres du 23 & du 26.

lot de mercerie; de 40 barils d'arquifou & d'une caiſſe de prunes.

Les 13 & 14 Janvier, & le 12 Février, ſont ſortis pour Alexandrette, la Corvette *la Marie-Magdelaine*, Cap. Jean-Baptiſte-Paul Olivier, la Corvette *la Fortune*, Cap. Antoine Vaiſſieu, & le Bâtiment le *Neſtor*, Cap. Wolker Hendricks, Hollandois, chargés de 377 ballots de londrins ſeconds; de 18 d°. de londres larges; de 26 barils d'indigo, peſant 9171 ℔; de 11 caiſſes de bonnets; de 16 muids & un baril de vin rouge; de 16 barils de ſucre en pain, peſant 5322 ℔; de 4 barils de cochenille, peſant 905 ℔; de 30 barils de caſſonade, peſant 9369 ℔; d'une caiſſe de jalap, & de 39 ballons de papier.

Le 25 Janvier, les 12 & 14 Février & le 16 Mars, ſont ſorties pour Salonique, la Barque *la Minerve*, Cap. Benoît Gipier, la Pinque *S. Jean-Baptiſte*, dite *l'Union*, Cap. François-Tropes Martin, la Barque *l'Envieuſe*, Cap. Jacques Fouque, & la Tartane *S. Jean-Baptiſte*, Cap. Pierre Jeancard, chargées de 150 ballots de londrins ſeconds; de 34 ballons & 14 caiſſes de papier; de 15 barriques & de 42 barils de caffé, peſant 19763 ℔; de 79 piéces de bois de Campêche; de 5 barils de ſucre blanc, peſant 5459 ℔; de 16 barils d'indigo; d'un baril d'huile; d'un ballot de camelot; de 9 caiſſes de pacotilles; de 3 caiſſes de liqueurs; de 3 caiſſes de bonnets; de 5 caiſſes de clincailleries; de 10 ſacs de grenailles; de 2 caiſſes de linge de maiſon.

Le 28 de Janvier & le 25 de Février, ſont ſorties pour Conſtantinople, la Barque *l'Entreprenante*, Cap. Charles-Tropes Roux, & la Pinque *les Ames du Purgatoire*, Cap Joſeph Coely, chargées de 323 ballots de londrins ſeconds; de 75 d°. de londres larges; de 6 d°. de draps de Nîmes; de 63 quintaux & 6 barils d'azur; de 8 caiſſes de dorures fines; de 2 caiſſes d°. fauſſes; de 2 caiſſes de tabac; de 53 caiſſes de fayance; de 8 caiſſes de prunes; de 8 caiſſes d'étoffes; de 16 barils de proviſion de maiſon; de 28 caiſſes de liqueurs; de 6 barils de mercerie; d'un baril de cochenille, peſant 256 ℔; de 2 tonneaux de pierres à fuſil; de 7 barriques de ſucre terré, peſant 7486 ℔; de 34 barriques de ſucre en pain, peſant 23935 ℔; de 5 barriques d'amandes, peſant 5023 ℔; de 6 barriques de tartre, peſant 5992 ℔; de 39 barriques de brun rouge; de 89 barriques & 10 ſacs de caffé, peſant 71329 ℔; de 160 ballons de papier; de 22 paniers de vin; de 299 pains de plomb; de 2 balles de canelle, peſant 195 ℔; de 2 caiſſes de bonnets; de 7 caiſſes de vin, & de 3 barriques d'indigo, peſant 1987 ℔.

De Paris, le 30 Avril 1763.

ETAT d'évaluation du prix des marchandiſes du crû des Iſles & des Colonies Françoiſes de l'Amérique, arrêté, le 5^e déduit, entre MM. les Députés du Commerce & les Fermiers Généraux, le 14 Avril 1763, ſur lequel 3 ½ pour ° du Domaine d'Occident ſeront perçus dans tous les ports du Royaume, pendant les ſix premiers mois de l'année 1763.

Sucre brut, *le cent peſ.....*	27℔	ß	d.
D°. brut de Cayenne, *id.*.	20		
D°. blanc, rafiné, *id.*.....	64		
D°. terré, *id.*.....	40		
D°. tête de forme, *id.*....	30		
D°. terré, de Cayenne, *id.*	32		
Indigo, *la* ℔.....	3	15	
Rocou, *le* °.....	42		
Coton, *id.*.....105			
Cacao, *id.*.....	55		
Cuirs de bœuf, tannés, *id.*	40		
Cuirs de veau, tannés, *id.*	26		
Cuirs en poil, *la piéce*.....	5	10	
Carret (*a*), *la* ℔.....	6	10	
Cahouane (*b*), *id*.....	3	10	
Cannefice, *le* °.....	40		
Gingembre, *id*.....	20		
Confitures, *id*.....	55		
Sirop des Iſles, *id*.....	12		
Graine de chapelet, *id*....	9		
Bois jaune, *id*.....	6		
D°. d'Inde ou de Camp. *id.*	11		
D°. de Gayac, *id*.....	5	10	
Tabac en feuille, *la* ℔....		5	
D°. fabriqué, *id.*		15	
Caffé, *id*.....		9	9
Maniguette (*c*) ou graine de Paradis, *le* °.....	17		

Nota. Nous aurions deſiré de donner cet article beaucoup plutôt que nous ne le faiſons; mais nous ne l'avons point reçu directement: c'eſt de la Province qu'il nous eſt parvenu.

(*a*) *Carret*: écaille de tortue qu'on eſtime la plus précieuſe.

(*b*) *Cahouane*: écaille de tortue d'une eſpéce moins eſtimée que la précédente.

(*c*) *Maniguette*: eſpéce de poivre qu'on nomme auſſi *Cardamome*.

lant à Hambourg, chargé de 85 ℔ de panne d'Amiens, de 60 ℔ de velours de coton, de 90 ℔ d'aumalles imprimées, de 150 ℔ de petite draperie, de 13525 bouteilles de vin de Champagne, de 572 marmites de fer, de 114 ℔ de mouchoirs de fil, de 168 ℔ de ſiamoiſe, de 3 balles & 1 caiſſe de livres, de 40 paniers de verres à vîtres, de 247 ℔ de fromage, de 300 bottes de vaude, de 1132 ℔ de fayance, de 200 ℔ de graine de luzerne, & de 36 barrils de pommes de reinette.

DE PITHIVIERS *en Gâtinois, le* 18 *Octobre.*

Le Samedi 15 Octobre, le plus beau froment de la récolte de 1762 a été vendu de 12 à 13 ℔ *le ſac*; le froment de la derniere récolte, 10 ℔ à 10 ℔ 10 ſ; le froment mêlé de quelques graines, 9 ℔ à 9 ℔ 10 ſ; le méteil, 8 ℔ à 9 ℔ *le ſac.*

COURS DES CHANGES A LYON, *le* 11 *Octobre.*

Amſterdam, 54 $\frac{7}{8}$; Auguſte, 52 $\frac{1}{8}$; Vienne, 52 $\frac{7}{8}$; Londres, 31 $\frac{3}{4}$; Livourne, 98 $\frac{1}{2}$; Madrid, 75 $\frac{1}{4}$; Cadix, 74 $\frac{3}{4}$; Paris à vûe, au pair; Marſeille à vûe, $\frac{1}{2}$ p^{c} $\frac{0}{0}$; Dépôt pour écrire, $\frac{3}{4}$; Piaſtres, 49 ℔ 2 ſ 6 d *le marc.*

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 19 *Octobre* 1763.

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔	14	15		à	15	10
Pluſieurs ont vendu,	12	10		à	14	10
Froment nouveau	9	10		à	13	10
Seigle,	5	15		à	7	
Orge,	5			à	6	
Avoine vieille,	14			à	16	
Nouvelle,	13			à	15	
Lentilles,	15			à	36	
A la Reine					16	
Haricots,	16			à	28	
Ronds,	16					
Pois gris	13					
Pois verds,	13	10		à	32	
Feverolles,	9					
Veſce,	11			à	16	
Millet,					26	
Navette,					34	
Geniévre,	12					
Chenevis,	11	10		à	13	
Sarraſin,	8	10		à	10	
Lin,	22				24	
Senevé,	46			à	50	
Farine blutée, *le boiſſeau*,	23	6		à		28
Rémoulage,	14	3		à		30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 17 *au* 19 *Octobre.*

Froment, *le ſeptier*,	14 ℔	17	à	15 ℔	10 ſ.
Pluſieurs ont vendu	13		à	14	
Veſce				15	
Avoine en ſacs.				15	
Avoine en *banne*,	14		à	14	10
Farine blutée, *le ſac de* 25 *boiſſeaux*	30				

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS, *à Paris, le* 20 *Octobre* 1763.

Changes.

Amſterdam	55	$\frac{3}{8}$	à $\frac{1}{4}$
Londres.	31	$\frac{11}{16}$	à $\frac{5}{8}$
Hambourg	176	$\frac{1}{4}$	
Madrid	15		
Cadix	14	18 6 d.	
Livourne	97	$\frac{3}{4}$	
Lyon, Saints	$\frac{5}{8}$	p. $\frac{0}{0}$	

Effets publics.

Actions des Fermes	985 ℔	
3e Loterie	699	
Coupons & Primes	84	
2 ſ. pour ℔ du Dixié.	7	
Colonies, exercice de 1757 & 1758,	5 p. $\frac{0}{0}$.	
Colonies, 1759.	13 p. $\frac{0}{0}$	
3e. Loterie. lots 9e tir.	8 p. $\frac{0}{0}$	
Lot. de 3e. 5e. tirage.	10 $\frac{1}{2}$	
Ann. à 6 Coupons	421	

Quatriéme Loterie des Epoques.

3 à 6.	13 $\frac{1}{2}$	
7 à 12.	17 $\frac{1}{2}$.	

Compagnie des Indes.

Actions	860	
Promeſſes.		
Billets d'Emprunt Oct.	434	

Contrats.

Bretagne	18 p. $\frac{0}{0}$	
Ville	46	
4 pour $\frac{0}{0}$	68 p. 10	
3 pour $\frac{0}{0}$ ſur les Poſtes	49 p. 100	℔.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, e S. Severin.*